Profil du climat commercial au Canada atlantique

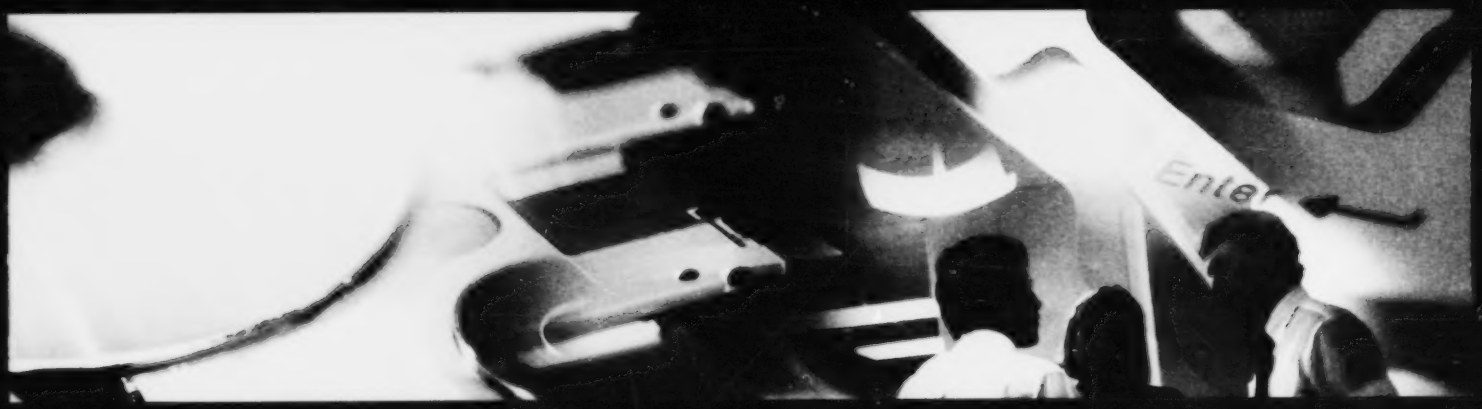

Recueil de renseignements à l'intention des décideurs de sociétés qui envisagent d'implanter des installations de leurs entreprises dans les provinces de l'Atlantique

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Atlantic Canada Opportunities Agency

Canada

103-03601/

Table des Matières

Destinataires de ce profil 3

Survol du Canada atlantique 5

Aperçu général 7
- Économie / principaux secteurs d'activité 7
- Gouvernements au Canada atlantique 10
- Cibles des gouvernements en matière de croissance économique 12
- Travailler au Canada atlantique 13

Certaines particularités 15
- Caractéristiques démographiques et main-d'œuvre 15
- Éducation 17
- Parc immobilier 18
- Télécommunications 22
- Transports – Infrastructure 23
- Transports – Se rendre dans la région 25
- Électricité 26
- Gaz naturel 28
- Principaux employeurs 29
- Climat 30
- Criminalité et sécurité 32
- Messageries et petits colis 33

Faire affaire au Canada atlantique 35
- Fonctionnement des affaires 35
- Coût d'exploitation de l'entreprise 36
- Genres d'organisation d'entreprise 41
- Système financier 43
- Système juridique / cabinets d'avocats 44
- Système comptable 45
- Imposition 46
- Le droit du travail 50
- Relations syndicales-patronales 53
- Incitations 54
- Recherche et développement 55

Autres renseignements 57
- Sites Web connexes 57
- Cartes 61
- Détails sur les provinces de l'Atlantique 65
  (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador)
- Personnes ressources 67

Conclusion 69

Consultez le site Web de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour la version électronique à *www.acoa-apeca.gc.ca*

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Atlantic Canada Opportunities Agency

Canada

Un engagement envers le développement durable

À L' APECA, nous croyons qu'un environnement sain est essentiel au développement d'une économie durable, forte et croissante. Nous voulons protéger l'environnement de la région en faisant la promotion des entreprises et des communautés durables au Canada atlantique et en donnant l'exemple par la gestion écologique des activités mêmes de l'APECA.

Numéro au catalogue : C89-4/96-2002F
Numéro ISBN : 0-662-88063-3
APECA : 2003-01

Les sélectionneurs d'emplacements et les décideurs des sociétés peuvent utiliser cet ouvrage de référence. Il renferme des renseignements de base utiles sur le Canada atlantique pour les entreprises qui désirent s'implanter dans la région.

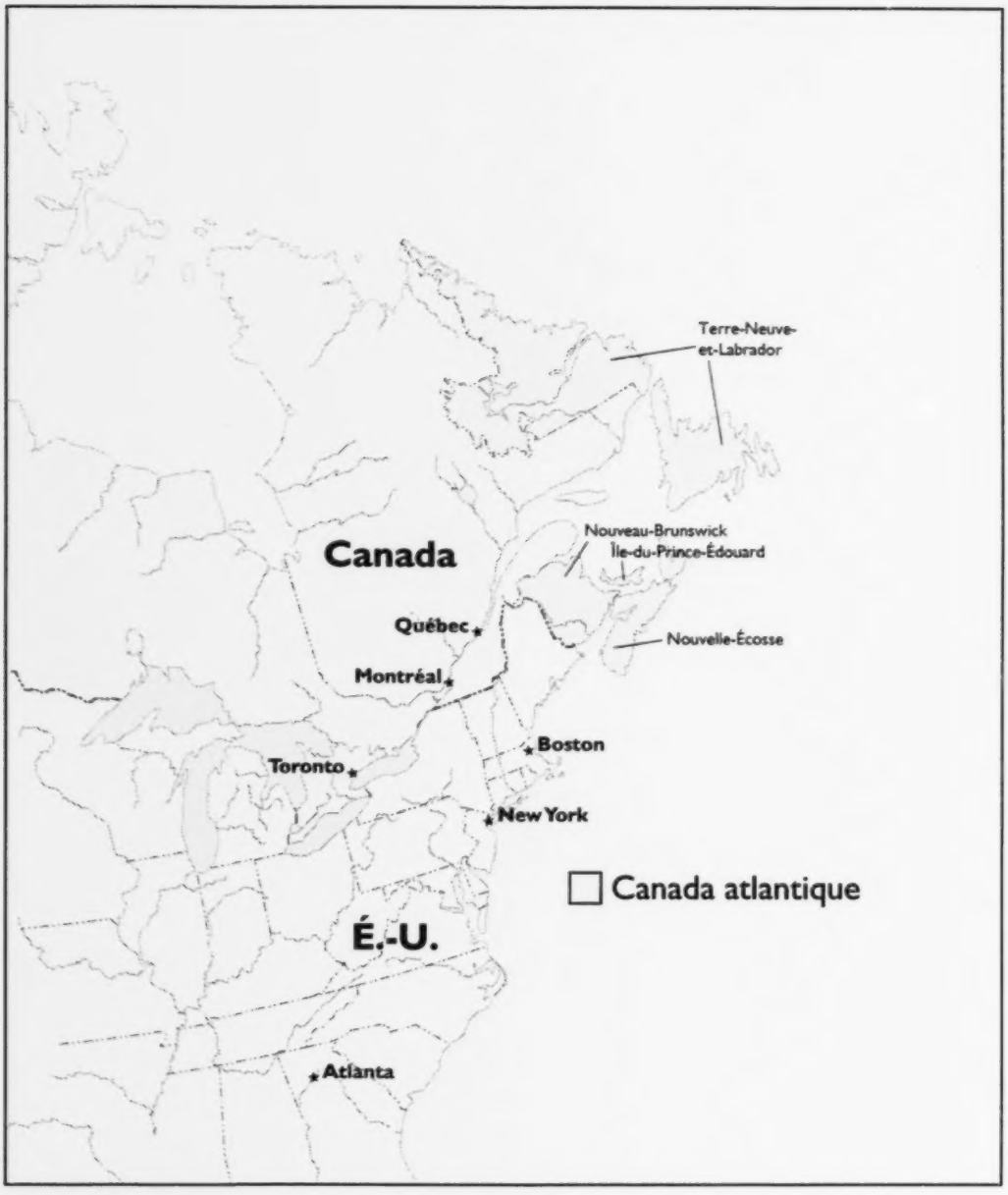

La région de l'Atlantique est située sur la côte Est du Canada et jouxte la province de Québec, les États de la Nouvelle-Angleterre des États-Unis d'Amérique et l'océan Atlantique.

La région, composée des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, est un joyau au potentiel économique encore relativement méconnu en Amérique du Nord.

Alors qu'autrefois les industries traditionnelles du secteur primaire telles que la pêche, l'agriculture, l'exploitation minière et les forêts constituaient les fondements de l'économie, nous sommes entrés dans une nouvelle époque. Le secteur du pétrole et du gaz en plein essor occupe désormais une place importante dans la croissance en raison de l'exploitation récente de réserves importantes. De plus, le secteur des technologies de l'information est en expansion. Si cette industrie « populaire » connaît du succès dans la région, c'est en raison des établissements d'enseignement supérieur (dont dix-neuf universités) et de l'éthique du travail, qui alimente les discussions de nombreuses sociétés européennes et américaines établies ici. Le secteur des technologies de l'information s'appuie sur l'un des systèmes de communication les plus perfectionnés au monde.

La qualité de la main-d'œuvre, combinée aux structures d'exploitation les plus rentables en Amérique du Nord, attire de plus en plus de sociétés étrangères. Elles prennent assises dans la région non seulement pour conquérir le marché canadien, mais également dans le but d'utiliser le Canada atlantique comme tremplin vers d'autres marchés.

La population du Canada atlantique se chiffre à environ 2,4 millions d'habitants. Les grandes villes sont Moncton, Saint John et Fredericton au Nouveau-Brunswick, St. John's et Corner Brook à Terre-Neuve-et-Labrador, Halifax et Sydney en Nouvelle-Écosse et Charlottetown dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Il est facile de faire affaire au Canada atlantique. Toutes les banques à charte et les cabinets d'avocats et d'experts-comptables réputés du Canada possèdent des bureaux dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique. Les administrations publiques sont bien gérées et efficaces. Les impôts sur les bénéfices des sociétés se maintiennent et sont aussi bas que ceux de la plupart des États américains. Les impôts financent le système de soins de santé universel et, par conséquent, les employeurs n'ont pas à en assumer directement les frais. Malgré cet état de fait, les taux d'imposition des sociétés se comparent avantageusement à ceux exigibles aux États-Unis (voir *Imposition*).

La région connaît très peu de tremblements de terre, d'ouragans ou de tornades. Même s'il neige de décembre à avril, des services de déneigement de pointe font en sorte que les activités quotidiennes ne subissent aucune interruption pendant l'hiver. L'équipement récréatif et sportif est entretenu avec enthousiasme. Le printemps, l'été et l'automne sont de belles saisons, les températures estivales se situant en moyenne entre 70 et 75 degrés Fahrenheit.

Le taux de criminalité est bas.

La région offre un accès direct à l'autoroute 95 aux États-Unis. De plus, les réseaux de transport ferroviaire et aérien facilitent l'entrée dans la région. Les grands ports maritimes comme ceux de Halifax, de St. John's et de Saint John permettent des liaisons avec tous les autres ports maritimes d'importance dans le monde.

Les provinces de l'Atlantique souhaitent voir votre entreprise s'y installer et aimeraient avoir la chance de la mériter en vous démontrant que c'est l'endroit le plus rentable, le plus productif et le plus apte à soutenir l'expansion ou l'implantation de votre entreprise.

Toute entreprise qui s'installe dans notre région améliore nettement ses résultats financiers. Bon nombre de sociétés multinationales très connues s'y sont établies et continuent de le faire. Des entreprises de moins grande envergure y prospèrent également.

Pour une région donnée, il n'existe pas plus grand témoignage d'appréciation que la qualité des entreprises qui s'y installent et qui y sont florissantes. La région permet à l'entreprise d'optimiser ses résultats financiers nets, qu'elle soit issue du milieu ou qu'il s'agisse d'une société internationale. On dénombre dans la région notamment les industries suivantes : l'aérospatiale, la biotechnologie, les sciences biologiques, des centres de service à la clientèle. Des sociétés qui y ont d'abord connu une expansion régionale, telles la société McCain, une des premières entreprises de transformation alimentaire au monde, y ont établi des sièges sociaux et sont en plein essor.

Michelin y fabrique des pneus, des sociétés de technologie de l'information, comme OAO Technology Solutions, et des centres de service à la clientèle comme Convergys, Staples, United Parcel Service (UPS) et Electronic Data Systems (EDS) s'y sont implantés afin de servir les marchés canadien et américain. Stream International et Xerox ont opté pour le Canada atlantique, tout comme Wirsbso, du Minnesota, qui a mis en place une usine de matières plastiques.

Les valeurs indiquées sont en dollars américains. Dans certains cas, on inscrit aussi la valeur en dollars canadiens à des fins de comparaison.

Comme l'information a été recueillie sur une certaine période de temps et dans différentes bases de données, le taux de change a varié. On a établi une moyenne générale de 1 $ US = 1,57 $ CAN.

Économie, principaux secteurs d'activité

Les quatre provinces canadiennes qui composent le Canada atlantique forment les masses continentales nord-américaines les plus près de l'Europe tout en étant limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Par conséquent, les investissements étrangers et les exportations empruntent des voies bilatérales entre la région, d'une part, et l'Europe et les États-Unis, d'autre part.

L'économie est dynamique et en croissance. Avec un PIB atteignant les 36,4 milliards de dollars US, les produits se vendent entre les provinces canadiennes et sont également exportés vers des pays du monde entier. En 2001, les exportations ont totalisé 11,8 milliards de dollars US. De cette somme, 9,7 milliards de dollars proviennent d'exportations aux États-Unis tandis que près de un milliard de dollars d'exportations ont été acheminés vers l'Europe.

Parmi les produits exportés figurent l'électricité, le gaz naturel, le pétrole, les produits forestiers – dont le bois en grume, la pâte à papier et le papier –, la potasse, les produits alimentaires, les fruits de mer, les minéraux et les produits manufacturés. En 2001, la valeur des exportations de produits manufacturés a atteint environ 1,2 milliard de dollars US.

Au cours des dix dernières années, la région s'est imposée comme haut lieu des centres de service à la clientèle. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée et une charge salariale concurrentielle ont rendu la région particulièrement attrayante pour les entreprises de gestion de la relation avec le client et les centres de soutien des applications.

Au cours de l'été de 2002, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a révisé ses prévisions pour la région pour l'année 2002, en évoquant une reprise économique plus rapide que prévue. On prévoit maintenant une croissance économique de 5,7 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, surtout en raison de l'exportation de pétrole brut et de vastes projets d'investissement. L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard devrait croître de 3 %, alors qu'en Nouvelle-Écosse, elle devrait progresser de 2,9 %, surtout en raison de l'exploration extra-côtière. Finalement, la croissance prévue pour le PIB du Nouveau-Brunswick est de 2,4 %, principalement en raison du secteur de la consommation.

Tableaux des exportations de 2001
conformément au Code SCIAN

Tableau 1 : **Les 25 principales exportations du Canada atlantique par secteur d'activité**

en milliers de dollars américains

Raffineries de pétrole	2 966 000 $
Préparation de produits de la mer	1 371 000
Papeteries	1 355 000
Extraction de pétrole et de gaz	933 000
Scieries et préservation du bois	591 000
Fabrication de pneus	485 000
Usines de pâte	473 000
Pêche	428 000
Exploitation du minerai de fer	317 000
Fabrication d'aliments congelés	286 000
Autres minerais non métalliques	165 000
Placage, contreplaqué et bois reconstitué	135 000
Production d'énergie électrique	124 000
Aquaculture animale	120 000
Cuivre, nickel, plomb et zinc	91 000
Usines de carton	89 100
Fabrication de matériel ferroviaire roulant	74 000
Fabrication d'autres produits en caoutchouc	53 000
Tôles fortes et éléments de charpentes	52 000
Pellicules non renforcées en plastique	52 000
Instruments de navigation, de mesure et de soins médicaux	50 000
Cultures de légumes et de melons	44 000
Fabrication de tous les autres produits en bois	43 000
Culture en pépinière et floriculture	43 000
Matériel de manutention	40 000

Tableau 2 : **Les huit pays où le Canada atlantique exporte le plus**

en milliers de dollars américains

États-Unis	9 711 000 $
Japon	248 000
France	233 000
Allemagne	186 000
Royaume-Uni	186 000
Brésil	104 000
Italie	103 000
Chine	92 000

Tableau 3 : **Les 25 principales exportations du Canada atlantique vers les États-Unis par secteur d'activité**

	en milliers de dollars américains
Raffineries de pétrole	2 819 000 $
Papeteries	947 000
Extraction de pétrole et de gaz	933 000
Préparation de produits de la mer	916 000
Scieries et préservation du bois	562 000
Fabrication de pneus	457 000
Pêche	365 000
Usines de pâte	314 000
Fabrication d'aliments congelés	221 000
Placage, contreplaqué et bois reconstitué	128 000
Production d'énergie électrique	124 000
Aquaculture animale	120 000
Autres minerais non métalliques	107 000
Fabrication de matériel ferroviaire roulant	74 000
Usines de carton	70 000
Exploitation du minerai de fer	55 000
Fabrication d'autres produits en caoutchouc	52 000
Pellicule non renforcée en plastique	50 000
Tôles fortes et éléments de charpentes	50 000
Culture en pépinière et floriculture	42 000
Fabrication de tous les autres produits en bois	41 000
Cultures de légumes et de melons	36 000
Meubles de maison et d'établissement	34 000
Métaux non ferreux	33 000
Ornement et architecture	32 000

Canada atlantique

Indicateurs économiques (Source : Statistique Canada, à moins d'indication contraire)

Produit intérieur brut	36,4 milliards $ US
Population	2 372 100
Travailleurs actifs (mars 2002)	1 052 900
Taux de chômage	11,7 %
Taux d'activité	61,5 %
Salaire hebdomadaire moyen	378 $ US

Perspectives économiques pour 2002 (Source : Conference Board du Canada)

Variation du produit intérieur brut en dollars constants	3,4 %
Croissance de l'emploi	1,4 %
Taux de chômage	12,0 %

Les gouvernements au Canada atlantique

Pour faire des affaires au Canada atlantique, il est utile de comprendre comment fonctionne le gouvernement. Le régime de démocratie parlementaire du gouvernement utilisé au Canada, aux niveaux fédéral et provincial, est fondé sur le modèle britannique. Le gouvernement fédéral est élu pour siéger à la Chambre des communes, qui est le corps dirigeant fédéral. Les représentants qui y sont élus s'appellent députés fédéraux. Au niveau provincial, les représentants sont élus pour siéger aux assemblées législatives provinciales et défendre les intérêts de chacune des provinces. Le gouvernement fédéral et les gouvernement provinciaux se partagent les pouvoirs du pays. Par exemple, la défense nationale, les affaires indiennes, la politique étrangère et l'immigration sont de compétence fédérale tandis que les soins de santé et l'éducation relèvent des provinces.

Il existe des administrations municipales à un palier inférieur au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux. Elles sont également dirigées par des représentants élus, désignés généralement conseillers municipaux; ils ont pour responsabilité l'entretien de leurs collectivités respectives.

Au niveau fédéral, les principaux partis sont le Parti libéral, l'Alliance canadienne, le Parti progressiste-conservateur, le Nouveau parti démocratique et le Bloc québécois. Dans les provinces de l'Atlantique, les principaux partis provinciaux sont le Parti libéral, le Parti progressiste-conservateur et le Nouveau parti démocratique. Au niveau provincial, tout comme au niveau fédéral, des élections doivent être tenues dans les cinq ans qui suivent la dernière élection.

Le développement économique est une responsabilité partagée entre les quatre provinces et le gouvernement fédéral. Les deux ordres de gouvernement offrent des incitatifs et des services aux entreprises.

Les gouvernements de la région proposent des incitations aux entreprises en démarrage et à celles qui viennent s'y implanter ainsi qu'au soutien de la croissance des entreprises déjà existantes, surtout celles qui veulent prendre de l'expansion sur le marché des exportations. Sur le plan fédéral, le principal organisme qui a pour mandat de stimuler la croissance économique dans la région atlantique est l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

L'APECA apporte son soutien aux entreprises de diverses façons, y compris au moyen de prêts sans intérêts et de subventions à l'égard d'activités précises. D'autres ministères fédéraux, comme Industrie Canada, aident également les entreprises, que ce soit sous forme financière ou sous une autre forme. Les entreprises peuvent aussi bénéficier d'incitatifs fédéraux pour les activités de recherche et de développement par l'entremise de l'APECA. Les crédits d'impôt pour la recherche et le développement consentis au Canada sont parmi les plus avantageux au monde.

Les services provinciaux chargés du développement des entreprises mettent en outre des incitations à la disposition des entreprises de leur province respective. Bon nombre de ces programmes sont fondés sur le nombre d'emplois créés par la nouvelle entreprise ou l'entreprise en expansion.

Lorsqu'on établit des rapports avec les hauts fonctionnaires, il est important de connaître la différence entre les représentants élus et les hauts fonctionnaires (la fonction publique). Par exemple, si vous faites affaire avec le ministère du Développement économique, vous constaterez qu'il est dirigé par un ministre. Les ministres composent le cabinet du premier ministre, l'organisme décisionnel. Un premier ministre provincial exerce les fonctions de chef d'un gouvernement provincial, semblables aux fonctions du gouverneur d'un gouvernement d'un État. Le ministre du Développement économique est le représentant élu chargé de ce portefeuille. Le fonctionnaire ou le bureaucrate occupant la fonction la plus élevée

dans un ministère est généralement plus connu sous le titre de sous-ministre. Il importe de connaître cette différence avant d'entreprendre des discussions avec le gouvernement.

Le premier ministre fédéral est le chef *élu* du gouvernement fédéral, comme le président qui occupe la fonction similaire aux États-Unis.

Les services chargés du développement des entreprises dans chaque province recherchent activement des entreprises désireuses de s'agrandir ou de s'implanter au Canada atlantique. Ils travaillent de concert avec l'APECA pour attirer les entreprises. Toute société qui cherche de l'information à propos d'une province en particulier devrait d'abord communiquer avec eux. Toutes les références utiles se trouvent dans les sites Web, dont celui de l'APECA, inscrits à la fin de ce document dans la partie *Sites Web connexes*.

Dans les provinces de l'Atlantique, les services gouvernementaux sont rationalisés et d'une grande efficacité. Par exemple, l'obtention de permis et la réalisation d'études d'impact sur l'environnement prennent en moyenne seulement une fraction du temps nécessaire aux États-Unis.

Au Canada atlantique, les services de maintien de l'ordre sont fournis par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et les corps policiers municipaux, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador où existe la Royal Newfoundland Constabulary, qui constitue le seul corps policier provincial au Canada atlantique.

Dans les provinces de l'Atlantique, comme partout au Canada, les gouvernements disposent de régimes de soins de santé universels. Par conséquent, les frais liés à la santé ne sont pas assumés par l'employeur, qui les finance toutefois au moyen de ses impôts. Ce système se nomme l'assurance-maladie.

Le gouvernement fédéral s'occupe également de verser une pension aux citoyens (par l'entremise du Régime de pension du Canada) et des prestations d'assurance-emploi (aide temporaire) aux personnes qui perdent leur emploi.

Le gouvernement fédéral obtient des surplus de fonctionnement depuis maintenant plusieurs années et a aussi pu réduire la dette nationale. Sur le plan provincial, le gouvernement du Nouveau-Brunswick présente des budgets équilibrés (et même des petits surplus) depuis plusieurs années, alors que les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré de faibles déficits.

Les quatre provinces de l'Atlantique sont reconnues pour leur responsabilité financière. Elle est une garantie pour les sociétés implantées au Canada atlantique contre les mauvaises surprises. Les taux d'imposition sont stables, et même à la baisse. Le tableau de notation suivant le montre :

Standard and Poor's et *Moody's Investors Service* cotent actuellement les provinces comme suit : (Printemps 2002)

Conditions de crédit

Canada de l'Atlantique	Standard & Poor's	Moody's Investors Service
Nouvelle-Écosse	A-	A3
Nouveau-Brunswick	AA-	A1
Île-du-Prince-Édouard	A	A2
Terre-Neuve-et-Labrador	A	A3

Cibles des gouvernements en matière de croissance économique

Même si l'économie du Canada atlantique dépend étroitement des secteurs économiques primaires traditionnels tels que les forêts, la pêche, l'exploitation minière et l'agriculture, le gouvernement fédéral et les quatre gouvernements provinciaux accentuent leurs efforts spécialement dans les secteurs suivants :

Secteurs prioritaires pour le Canada atlantique

- Aérospatiale et défense
- Centres de soutien des applications
- Biotechnologie, sciences biologiques
- Commerce électronique
- Ingénierie
- Produits environnementaux
- Transformation des aliments
- Centres de service à la clientèle haut de gamme
- Technologies de l'information et des communications
- Pétrole et gaz
- Fabrication
- Textiles

Travailler au Canada atlantique

Le Canada atlantique accueille les gens d'affaires immigrants et les travailleurs étrangers qui s'installent provisoirement dans la région. Les travailleurs temporaires y trouvent une excellente qualité de vie et un coût de la vie relativement bas. Il est facile pour les sociétés étrangères de faire venir des employés dans la région et de les en faire sortir. Ils peuvent y pratiquer de nombreuses activités liées à la culture, au divertissement et aux loisirs tandis que se développent leurs activités en sol canadien dans un milieu économique favorable.

Immigration

Au Canada, l'immigration est la responsabilité commune du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Toutefois, c'est au gouvernement fédéral qu'il incombe d'accepter les immigrants et de délivrer les visas par l'entremise du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Au Canada atlantique, les provinces ont individuellement signé des accords bilatéraux, appelés *ententes sur les candidats d'une province*, qui leur permettent de choisir plus activement un certain nombre d'immigrants pour satisfaire leurs besoins économiques précis. Conformément à ces accords, les immigrants sélectionnés par les provinces voient leur demande d'immigration traitée dans de courts délais. Chaque province cible des travailleurs en particulier en fonction des secteurs d'activités qu'elle favorise pour sa croissance.

Actuellement, les quatre provinces ont chacune leur *Entente sur les candidats* avec le gouvernement fédéral.

Comment faire une demande d'immigration

Le Canada utilise un processus de demande unique, ce qui signifie que vous devez réunir au préalable tous les documents qui doivent accompagner votre dossier. Vous pouvez obtenir la trousse de demande en la téléchargeant directement du site Web du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration. Votre demande doit ensuite être déposée, à l'extérieur du Canada, auprès d'ambassades, de consulats ou de hauts-commissariats canadiens, qui sont nombreux dans le monde entier.

Au Canada, il existe diverses catégories d'immigrants. Les immigrants travailleurs qualifiés sont sélectionnés en fonction des connaissances, des habiletés et de l'expérience nécessaires au marché du travail canadien. La catégorie des gens d'affaires immigrants vise les immigrants qui ont l'expérience et les ressources pour favoriser le développement de l'économie. Cette catégorie comprend les immigrants investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes.

Travailler temporairement au Canada

Les provinces de l'Atlantique acceptent volontiers les travailleurs temporaires. Lorsque des entreprises étrangères investissent dans la région de l'Atlantique et s'y installent, elles exigent souvent que leurs employés puissent y vivre temporairement pour faire fonctionner leurs entreprises ou pour former les travailleurs d'ici. Les travailleurs temporaires peuvent y rester pour une période allant jusqu'à sept ans.

Pour que ces personnes puissent travailler temporairement dans la région, l'entreprise qui y mute des employés doit veiller à ce qu'ils obtiennent une autorisation d'emploi. Ces démarches peuvent être entreprises auprès de Citoyenneté et Immigration Canada au site www.cic.gc.ca ou d'un consulat ou d'une ambassade du Canada le plus près au site www.dfait-maeci.gc.ca.

Caractéristiques démographiques et main-d'œuvre

Ensemble, les quatre provinces de l'Atlantique, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador, comptent une population de 2 372 100 habitants et une main-d'œuvre de 1 052 900 personnes.

Voici un aperçu démographique du Canada atlantique :

Population	Travailleurs	Chômeurs
2 372 100	1 052 900	138 000

Provinces de l'Atlantique

	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador
Population	942 700	757 100	138 500	533 800
Travailleurs actifs	424 700	347 100	66 300	214 800
Taux d'emploi	56,3 %	57,2 %	59,5 %	48,9 %
Chômeurs	45 500	40 300	9 400	42 800
Taux de chômage	9,7 %	10,4 %	12,4 %	16,6 %

* Statistique Canada, mars 2002

Caractéristiques démographiques

Main-d'œuvre au Canada atlantique par groupe d'âge (2001)

	(en milliers)
15 – 19	76,9
20 – 24	119,5
25 – 29	132,4
30 – 34	136,9
35 – 39	155,3
40 – 44	166,2
45 – 49	147,6
50 – 54	128,1
55 – 59	71,5
Total	1 134,4

Caractéristiques démographiques

Main-d'œuvre au Canada atlantique en 2001 selon le niveau de scolarité 15 ans et plus	**Nombre**	**Pourcentage (%)**
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	234 500	20 %
Diplôme d'études secondaires	213 500	18 %
Études postsecondaires entreprises	100 800	9 %
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	434 500	37 %
Diplôme universitaire	189 000	16 %
Total	1 172 300	100 %

L'éducation

Le Canada de l'Atlantique est une pépinière de diplômés d'études postsecondaires. En effet, on dénombre dans la région 19 universités et 27 collèges communautaires, ce qui en fait la région qui possède le plus d'établissements d'enseignement postsecondaire par habitant au Canada. Le Canada est réputé pour être l'un des pays les plus progressistes au monde pour ce qui est de l'éducation.

Les établissements de formation du secteur privé sont nombreux dans la région. Nos établissements d'apprentissage décernent des diplômes reconnus à l'échelle internationale, ce qui fait que nos citoyens diplômés ont les habiletés nécessaires pour répondre aux besoins de la plupart des entreprises, et même davantage. Dans les provinces de l'Atlantique, il est possible d'obtenir un diplôme reconnu à beaucoup moindres frais qu'aux États-Unis et en Europe.

Le réseau de collèges communautaires de la région offre plus de 200 programmes de formation. Bon nombre de ces programmes se donnent selon un mode d'enseignement coopératif, c'est-à-dire que les périodes de formation en classe alternent avec des stages rémunérés en entreprise. Le personnel hautement qualifié est à la fine pointe de la technologie et peut créer des réseaux et des partenariats avec le secteur privé.

De plus, le réseau de collèges communautaires conçoit et adapte ses programmes de formation en fonction des exigences particulières des entreprises. Nos collèges travailleront avec vous afin de vous aider à connaître vos besoins en formation.

Dans les quatre provinces du Canada atlantique, le nombre d'inscriptions aux collèges communautaires en 1998-1999 a atteint 20 100 étudiants à temps plein. Également, 64 100 étudiants à temps plein se sont inscrits à l'université. En 1998, on a décerné des diplômes à 15 200 étudiants universitaires.

Parc immobilier

Il est possible de louer ou d'acheter des biens immobiliers commerciaux. Dans les provinces de l'Atlantique, les taux de location sont parmi les plus bas en Amérique du Nord. De plus, les frais de construction sont faibles, et l'on peut construire rapidement des bâtiments. Les permis de construction sont délivrés également dans de brefs délais.

Maintes villes, grandes et petites, des provinces de l'Atlantique et les gouvernements provinciaux sont disposés à faciliter la construction de bâtiments. Elles disposent de promoteurs immobiliers, d'entrepreneurs et de personnes de métier capables d'ériger des ouvrages prêts à louer sur des terrains zonés. Dans plusieurs cas, les dessins existent déjà.

Voici des tableaux contenant des renseignements généraux utiles sur quatre grandes villes du Canada atlantique :

** Toutes les sommes sont exprimées en dollars US*

Parcs d'affaires - Municipalité régionale de Halifax (N.-E.)	**Superficie totale en acres**	**Superficie vacante en acres**
Parc industriel	5 494	137 acres
Parc de recherche	2 400	
	Prix	**Prix**
Prix moyen à l'acre pour les parcs viabilisés	Ville (ESCA)*	Banlieue
Parc industriel	s/o	39 204 $ - 104 544 $
Bureaux	77 101 $	77 101 $

* (à l'extérieur du secteur du centre des affaires)

Bureaux, entrepôts et locaux industriels

Prix de location demandé (au pied carré – net)	**Ville**	**Banlieue**	**Moyenne totale pondérée**
Bureaux de catégorie A	11,40	9,60	10,54
Bureaux de catégorie B	8,40	7,20	7,87
Bureaux de catégorie C	6,30	5,40	5,67
Entrepôts	s/o	3,30	3,42

Taux d'inoccupation (%)	**Ville**	**Banlieue**	**Moyenne totale pondérée**
Centre-ville			
Bureaux de catégorie A	7,7 %	10,4 %	9 %
Bureaux de catégorie B	7,7 %	15,9 %	11,3 %
Bureaux de catégorie C	2,2 %	16,8 %	12,3 %
Entrepôts		6,4 %	8,8 %
Total	7,3 %	13,8 %	10,5%

Parcs d'affaires - Grand Moncton (N.-B.)	**Superficie totale en acres**	**Superficie vacante en acres**
Locaux industriels (trois parcs industriels : Moncton, Caledonia, Dieppe)	2 860	1 246
Bureaux	Aucun parc de locaux particulier dans le lotissement	60 acres
N^bre^ d'emplacements indépendants entièrement viabilisés		
Dix acres et plus de zone industrielle	44 emplacements	7 emplacements libres
Cinq acres et plus de zone à bureaux	aucun mentionné	
	Prix	**Prix**
Prix moyen à l'acre d'emplacements entièrement viabilisés		
Locaux industriels	Ville (ESCA)	Banlieue
Bureaux	21 000 $	10 800 $ - 18 000 $

Bureaux, entrepôts et locaux industriels

Prix de location demandé (au pied carré – net)	**Ville**	**Banlieue**	**Moyenne totale pondérée**
Bureaux de catégorie A	8,40-9	8,40-9	8,64
Bureaux de catégorie B	6,60-7,20	6	6,72
Bureaux de catégorie C	4,80-6	4,10-5,40	5,82
Entrepôts	s/o	2,40-3,60	3,03
Particulier	s/o	s/o	s/o

Taux d'inoccupation (%) - bureaux	**Ville**	**Banlieue**	**Moyenne totale pondérée**
Centre-ville	4,3 %	s/o	s/o
Bureaux de catégorie A	5,2 %		
Bureaux de catégorie B	9,6 %		
Entrepôts	s/o		
Particuliers	5,7 %		

Taux d'inoccupation (%) - entrepôts / locaux industriels	**Occupation du propriétaire + crédit bail**	**Crédit bail uniquement**	**Moyenne totale pondérée**
Parc industriel de Moncton	5,9 %	12,8 %	s/o
Parc industriel Caledonia	5,2 %	8,7 %	
Parc industriel de Dieppe	2,6 %	26,7 %	
Total	5,1 %	13,5 %	

Parcs d'affaires (St. John's, T.N.L.)	***Ville (ESCA)***	***Banlieue***
Prix moyen à l'acre d'emplacements entièrement viabilisés	86 000 - 107 000 $	80 000 – 102 000 $
Locaux industriels		
Bureaux		

Bureaux, entrepôts et locaux industriels

Prix moyen de location demandé (pied carré)	**Ville**	**Banlieue**
Bureaux de catégorie A	8,28 $ net	
Bureaux de catégorie B	6,37 $ net	
Bureaux de catégorie C	5,73 $ net	
Entrepôts (St. John's, Mount Pearl, Paradise)		3 – 4,50 $ net
Particuliers		

Parcs d'affaires (Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard)	**Superficie totale en acres**	**Superficie vacante en acres**
Locaux industriels	250 acres	64 acres
Bureaux		
Recherche		
N^{bre} d'emplacements indépendants entièrement viabilisés	150 lots, dont 30 libres	
N^{bre} ayant plus de 10 acres de zone industrielle	3 lots de 10 acres	
N^{bre} ayant plus de 5 acres de zone à bureaux	6 lots de 5 acres	
Prix moyen à l'acre des emplacements entièrement viabilisés	Ville (ESCA)	Banlieue (zone rurale)
Locaux industriels	41 600 $	16 000 $
Bureaux		

Bureaux, entrepôts et locaux industriels

Prix moyen de location demandé	**Ville**	**Banlieue (zone rurale)**
Bureaux de catégorie A	19,20 $	s/o
Bureaux de catégorie B	16,00 $	9,60 $
Bureaux de catégorie C	9,60 $ – 12,80 $	6,40 $
Entrepôts	4,48 $ - 6,40 $	3,20 $
Particuliers	4,48 $ - 6,40 $	3,20 $

Taux d'inoccupation	Ville	Banlieue (zone rurale)
Centre-ville	5 % - 10 %	
Bureaux de catégorie A	5 % - 10 %	
Bureaux de catégorie B	5 % - 10 %	
Bureaux de catégorie C	20 %	
Entrepôts	20 %	
Particuliers	0	
Total		

Les fonctionnaires des ministères provinciaux du Développement économique peuvent vous fournir les détails relatifs aux zones particulières de leur province. De plus, ils peuvent vous remettre la liste des propriétés du genre pouvant vous intéresser.

Source : Colliers International, Halifax

Télécommunications

Le Canada jouit de la réputation mondiale de chef de file pour ce qui est du développement et de la mise en place des télécommunications. Ce résultat est le fruit de la nécessité liée à la vaste étendue du territoire du pays — le deuxième en superficie au monde — et à sa population très dispersée de plus de 30 millions d'habitants.

Les tarifs des services de télécommunications au Canada sont très concurrentiels en regard de ceux des pays dotés de réseaux de télécommunications aussi développés.

Les grands fournisseurs de ces services au Canada sont les sociétés *Bell, Telus, AT&T Canada, Sprint Canada* et *Aliant,* qui offrent toutes des services de téléphonie, de télématique, d'Internet et de services de communications sans fil.

Réglementation
Au Canada, les télécommunications sont régies par le gouvernement fédéral, et plus particulièrement par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a pour mandat de veiller à ce que la population canadienne dispose de services de téléphonie et d'autres types de télécommunications à des prix abordables.

Depuis quelques années, l'industrie a connu une déréglementation progressive, ce qui a accentué la concurrence dans le milieu. Pour le consommateur, la déréglementation a eu pour premier effet une réduction importante des tarifs des appels interurbains.

Les fournisseurs de télécommunications dans les provinces de l'Atlantique offrent la gamme complète des services, y compris la téléphonie, la télématique, les appels urbains et interurbains, les services de communications sans fil et les services par satellite. La principale entreprise des provinces de l'Atlantique est la société Aliant Telecom, filiale de Bell Canada. Mais AT&T Canada et Sprint Canada occupent une place importante dans ce secteur.

Les services interurbains, provenant des grandes entreprises américaines ou qui s'y terminent, sont directement intégrés aux services des entreprises de la région de l'Atlantique par anneaux numériques en diversité, redondants, à autorétablissement et sur fibres Sonnet.

Environ 90 p. 100 des zones les plus peuplées de la région de l'Atlantique bénéficient du service de téléphonie cellulaire numérique. Des tours en mode analogue distribuent le service dans les régions éloignées ou moins populeuses.

Des projets comme le Community Data Network de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et le réseau sur fibres optiques à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, mettent à la disposition des entreprises et des habitants de ces collectivités un réseau de transmission de données à grande capacité et à grande vitesse à des prix abordables. Eastlink Cable de la Nouvelle-Écosse a été la première société au Canada à autoriser la concurrence dans les télécommunications locales.

À la fin de 2001, le service à large bande desservait plus de 60 p. 100 des habitations et des entreprises de la région de l'Atlantique. La pénétration de ce service au Canada est deux fois plus élevée qu'aux États-Unis.

Transports – Infrastructure

Le Canada atlantique est bien pourvu en infrastructure aérienne, maritime, routière et ferroviaire et en gazoduc.

Par air
La région de l'Atlantique possède un réseau de transport aérien qui table sur sept grands aéroports, à Gander, à St. John's, à Charlottetown, à Fredericton, à Moncton, à Saint John et à Halifax, ce dernier étant le plus important.

Par mer
Étant donné son état de région maritime jouxtant l'océan Atlantique, la région est un lieu de manutention de nombreuses marchandises qui entrent au pays ou qui en sortent par la mer. Les trois principaux ports de la région de l'Atlantique sont ceux de Halifax, de Saint John et de St. John's. Le port de Halifax est le troisième au Canada pour son activité.

En dépit de la rigueur du climat en hiver, les ports des provinces de l'Atlantique ne ferment jamais. Les installations modernes pour conteneurs dans ces trois ports permettent le transport rapide des marchandises sur le territoire de l'Amérique du Nord et en Europe.

Par route
La région de l'Atlantique est sillonnée par un réseau routier étendu. Des autoroutes relient les grandes villes. Le réseau routier conduit aux États-Unis par deux grands postes de douanes. Un couloir routier à quatre voies va de l'autoroute 95 jusqu'à Halifax, en Nouvelle-Écosse. L'intensification du transport de marchandises par camion en raison du commerce entre le Canada et les États-Unis et de la méthode de fabrication juste à temps a exigé un développement du réseau routier et une insistance accrue sur la sécurité routière, y compris la qualité de l'infrastructure. Par conséquent, les provinces de l'Atlantique investissent de grandes sommes dans l'entretien et la réfection des routes.

De plus en plus, les réfections de l'infrastructure s'opèrent par des partenariats des secteurs privé et public, qui mettent à profit les compétences techniques et opérationnelles du secteur privé. Prenons comme exemple le pont de la Confédération de 7,8 milles, qui enjambe le détroit de Northumberland et relie les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick.

Par chemin de fer
Les chemins de fer sont l'épine dorsale du réseau de transport au Canada, car ils constituent un moyen économique de déplacer des conteneurs et des marchandises en vrac sur de grandes distances. Les chemins de fer canadiens transportent approximativement 270 millions de tonnes de marchandises par année.

Les Chemins de fer nationaux du Canada (CN) et les petites sociétés régionales reliées aux réseaux des États-Unis dominent l'industrie ferroviaire au Canada atlantique. Grâce à des raccordements intermodaux, les sociétés de chemins de fer ont noué des alliances considérables avec leurs homologues américains.

La signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a rendu le maillage du transport nord-américain beaucoup plus intense pour tous les Canadiens. Chaque jour des marchandises évaluées à environ un milliard de dollars traversent la frontière canado-américaine.

Transport intermodal intégré
Un réseau de transport efficace et fiable assure également le transfert de marchandises entre moyens de transport. Dans la région de l'Atlantique, les services de transport intermodal permettent des livraisons rapides et efficaces à de très nombreuses destinations. L'investissement dans l'infrastructure et les progrès techniques dans tous les moyens de transport ont porté le service intermodal du Canada à de nouveaux sommets.

Gazoducs
Des gazoducs nationaux et des embranchements sont installés.

Transports – Se rendre dans la région

Par voie aérienne, on peut se rendre dans la région de l'Atlantique sans escale à partir de Newark, dans l'État de New York; de Boston, au Massachusetts, et de Londres, en Angleterre. Il est possible de gagner sans escale nos grandes villes à partir de Hamilton, de Toronto, d'Ottawa et de Montréal.

Halifax, en Nouvelle-Écosse, est dotée de l'aéroport le plus vaste et le mieux pourvu en services dans la région.

Les provinces de l'Atlantique sont desservies par Air Canada, Tango — une filiale distincte et à tarifs réduits d'Air Canada —, WestJet, CanJet et PanAm. Jazz — autrefois Air Nova, ancien transporteur régional d'Air Canada —, est aussi un transporteur régional. Les sociétés United et Continental offrent également une liaison entre Boston et Newark et Halifax.

De Bangor, au Maine, à deux heures de route de la frontière canadienne, les lignes aériennes Delta, American, USAir et PanAm amènent sans escale le voyageur à Boston, à New York, à Philadelphie, à Baltimore et à Washington.

En voiture, l'autoroute 95 s'arrête à la frontière internationale près de Houlton, au Maine, et fait la jonction avec la route Transcanadienne, qui va d'un océan à l'autre du Canada.

Une autre voie de circulation s'étend de Bangor, au Maine, jusqu'à St. Stephen, au Nouveau-Brunswick, située à courte distance en voiture de Saint John, la plus grande ville du Nouveau-Brunswick.

Électricité

Au Canada atlantique, l'électricité est abondante, peu coûteuse et son approvisionnement est fiable. L'électricité est produite de divers moyens, à savoir l'eau, le charbon, l'énergie nucléaire, le pétrole, le procédé Orimulsion, le mazout et le vent.

La privatisation et la déréglementation du marché laissent aux sociétés canadiennes du pays et de la région le choix de leur source d'alimentation. Dans la région de l'Atlantique, il existe à l'heure actuelle cinq entreprises de production d'électricité. Une d'entre elles, Nova Scotia Power, est une société privée tandis que les autres sont des services publics.

L'alimentation en électricité est fiable dans la région de l'Atlantique. Les interruptions de courant et les éclairages réduits y sont rares. Une alimentation fiable en électricité est une raison pour laquelle un grand nombre de firmes américaines ont installé de grands centres de service à la clientèle dans les provinces de l'Atlantique.

De plus, l'énergie électrique est bon marché, comme l'a montré la société KPMG dans son étude Les choix concurrentiels de 2002. Il s'agit d'une étude comparative des frais d'entreprises en Amérique du Nord, en Europe et au Japon. Elle porte sur 12 opérations, sept dans la fabrication, deux en recherche et développement, deux dans les services de logiciels et une dans les services généraux. Vous trouverez ci-dessous les résultats par pays exprimés par moyenne des 12 opérations. Ces opérations comportent une demande moyenne de 831 kilovolts – ampères (KVA) et une consommation de 222 100 kilowatts heures (KWh) par mois. Vous pouvez consulter l'étude au complet au www.choixconcurrentiels.com.

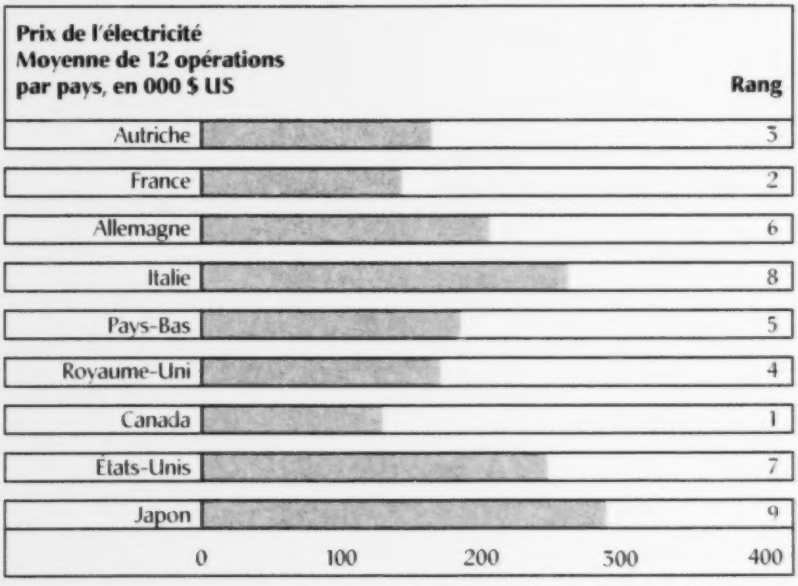

Source : Les choix concurrentiels de KPMG, 2002

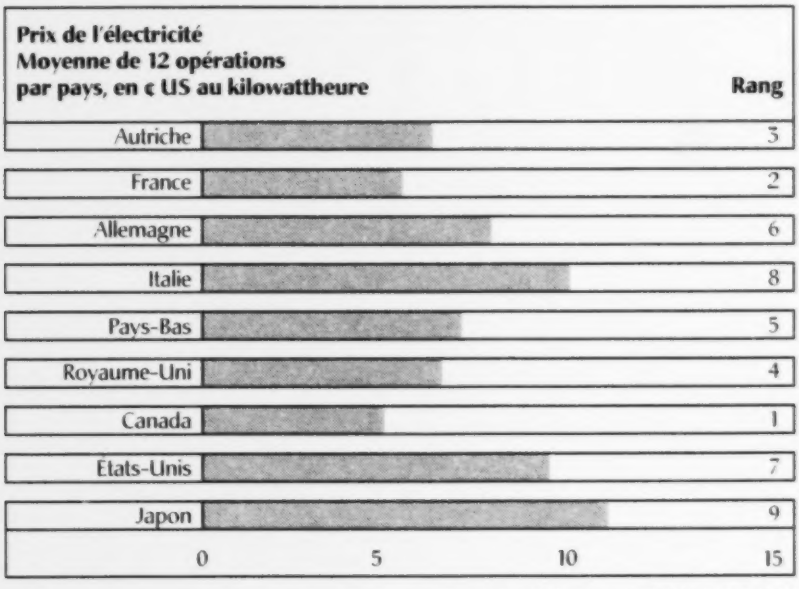

Source : Les choix concurrentiels de KPMG, 2002

Gaz naturel

Les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick disposent du gaz naturel.

En 2000, une nouvelle réserve importante de gaz naturel située au large des côtes de la Nouvelle-Écosse est arrivée sur le marché. Un gazoduc de 650 milles achemine jusqu'à 530 000 millions de Btu par jour de gaz naturel vers les marchés du Canada atlantique et de la Nouvelle-Angleterre.

Le gaz est produit par Sable Offshore Energy, Inc. (SOEI), propriété des sociétés Mobil Resources, Shell Canada, Imperial Oil, Emera Inc., Pengrowth Energy Trust, PanCanadian et Mosbacher Limited.

Le gaz est distribué par Enbridge Gas New Brunswick et Sempra Atlantic, en Nouvelle-Écosse.

Principaux employeurs

Nouvelle-Écosse

Nombre d'employés 5 000 et plus	De 2 500 à 4 999	De 1 000 à 2 499	De 500 à 999
Gouvernement du Canada	MTT (an Aliant Company)	Halifax Shipyards	Bowater Mersey Paper Company
		Convergys Corporation	Air Nova
Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse	Societé Michelin	IMP Group	Maritime Life Assurance Company
	Universite Dalhousie	Stream International	Universite Saint Mary
	Atlantic Wholesalers	EDS Corporation	Universite Saint Francis Xavier
		Sobeys Stores Ltd.	Clearwater Fine Foods Ltd.
		Nova Scotia Power Inc.	Dexter Construction
		Trenton Works	College d'agriculture de la Nouvelle-Ecosse
		Banque Royale	
		Banque de Nouvelle-Ecosse	College communautaire de la Nouvelle-Ecosse
		QEII Health Sciences Centre	
			Banque canadienne imperiale de commerce
			Universite Acadia

Nouveau-Brunswick

Nombre d'employés 5 000 et plus	De 2 500 à 4 999	De 1 000 à 2 499	De 500 à 999
Gouvernement du Canada		United Parcel Services	Xerox Canada Ltd (Centre de service à la clientele)
		RMH Teleservices	
Gouvernement du Nouveau-Brunswick		McCain Foods	Minacs Worldwide
		UPM – Kymmene	ICT Canada
		Miramichi Inc.	Centre d'appels Royal Direct
			Cendant Canada
			Hub Meat Packers
			Connor's Brothers

Île-du-Prince-Édouard

Nombre d'employés 5 000 et plus	De 2 500 à 4 999	De 1 000 à 2 499	De 500 à 999
		Province de l'Île-du-Prince-Édouard	Universite de l'Île-du-Prince-Édouard
		Gouvernement du Canada	Cavendish Farms
		Hôpital Queen Elizabeth	Watts

Le climat

Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse doit son climat maritime au fait d'être entourée d'eaux aux températures variées. Au printemps et en été, ces eaux contribuent à faire régner des temps frais et, en janvier, elles adoucissent les rigueurs de l'hiver. Les eaux chaudes du Gulf Stream prolongent l'automne d'août jusqu'en octobre, la saison que beaucoup de Néo-Écossais considèrent comme la plus agréable de l'année.

Province		Température moyenne	Chutes de neige moyennes	Pluies moyennes
Nouvelle-Écosse				
Printemps	mars – mai			
Été	Jun – Aug	75° F		53 pouces
Automne	sept. – nov.			
Hiver	déc. – févr.	37° F	91 pouces	

Nouveau-Brunswick

Le climat du Nouveau-Brunswick adopte tout à fait des allures continentales et, s'agissant des températures, c'est la province des contrastes. On y voit parmi les endroits les plus ensoleillés au Canada atlantique. Juillet est le mois le plus chaud et janvier est aux antipodes. L'été amène une masse d'air chaud prédominante, marquée par de brèves pointes occasionnelles de temps humide et caniculaire. Les localités côtières connaissent le temps humide de l'Atlantique presque toute l'année, qui produit des redoux en hiver et du temps frais le reste de l'année. Le printemps et le début de l'été s'accompagnent de temps sec au Nouveau-Brunswick, mais les pluies sont abondantes pendant la saison de végétation.

Province		Température moyenne	Chutes de neige moyennes	Pluies moyennes
Nouveau-Brunswick				
Printemps	mars – mai			
Été	juin – août	76° F		43 pouces
Automne	sept. – nov.			
Hiver	déc. – févr.	-5° F	137 pouces	

Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard subit l'influence des eaux qui l'entourent et, par conséquent, le début des saisons y est retardé de plusieurs semaines. Les hivers y sont plus doux que dans la plupart des autres régions du Canada, tandis que le printemps est tardif et frais. L'été est sous la brise, et l'automne est la plus agréable des saisons. L'Île-du-Prince-Édouard est exposée à un mélange de systèmes météorologiques. En été, l'Île est sous l'effet des masses d'air continentales. L'influence de l'air humide de l'Atlantique donne souvent lieu à des périodes de chaleur l'hiver et, ironiquement, à des périodes de temps frais l'été.

Province		Température moyenne	Chutes de neige moyennes	Pluies moyennes
Île-du-Prince-Édouard				
Printemps	mars – mai			
Été	juin – août	76° F		39 pouces
Automne	sept. – nov.			
Hiver	déc. – févr.	5° F	129 pouces	

Terre-Neuve-et-Labrador

Terre-Neuve-et-Labrador connaissent une gamme variée de climats et de temps. La chose s'avère toute l'année, mais surtout le printemps et l'été, qui sont relativement frais. L'hiver, l'océan garde les températures de l'air le long de la côte légèrement supérieures et, l'été, légèrement inférieures à celles des localités de l'intérieur.

Province		Température moyenne	Chutes de neige moyennes	Pluies moyennes
Terre-Neuve-et-Labrador				
Printemps	mars – mai			
Été	juin – août	73° F		39 pouces
Automne	sept. – nov.			
Hiver	déc. – févr.	17° F	118 pouces	

Criminalité et sécurité

Le Canada et les provinces de l'Atlantique sont des lieux sûrs.

Figure 1. Taux d'homicides (par 100 000) : de 1989 à 1995

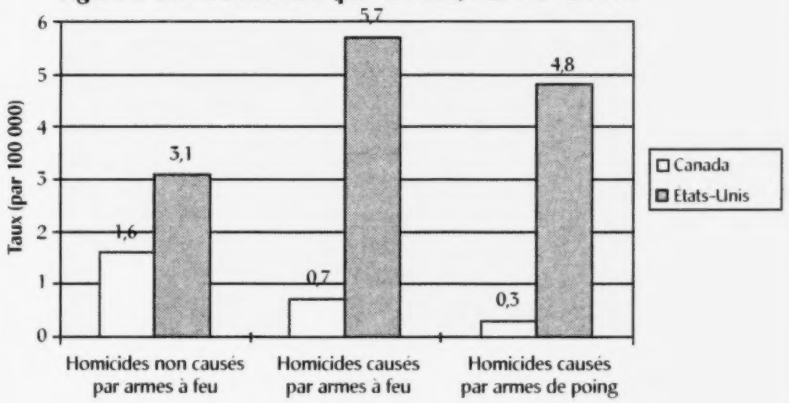

Voici quelques faits relatifs aux armes à feu :

- Les États-Unis comptent 30 fois plus d'armes à feu que le Canada.
- Aux États-Unis, une bien plus grande proportion d'homicides est due aux armes à feu qu'au Canada.
- Le taux d'homicides causés par les armes à feu est 8,1 fois plus élevé aux États-Unis qu'au Canada (par 100 000 habitants).
- Les États-Unis enregistrent un taux d'homicides causés par les armes de poing 15,3 fois supérieur à celui du Canada (par 100 000 habitants).
- Le taux d'homicides non causés par les armes à feu aux États-Unis dépasse presque de deux fois celui du Canada (par 100 000 habitants).
- Entre 1987 et 1996, le taux d'homicides américains occasionnés par les armes à feu a augmenté tandis que le taux canadien a diminué.
- Une plus grande partie des vols aux États-Unis sont perpétrés avec armes à feu qu'au Canada.
- Le taux de tous les vols commis à la pointe d'une arme à feu est 3,5 fois plus marqué aux États-Unis qu'au Canada.
- Le taux de tous les vols est de 2,4 fois supérieur aux États-Unis qu'au Canada.

La population du Canada atlantique de 2,3 millions d'habitants est largement répartie sur le territoire.

Le Canada atlantique est bien pourvu en services policiers. La Gendarmerie royale du Canada, la Royal Newfoundland Constabulary et les forces de police municipales protègent très bien les citoyens et les entreprises.

Les postes frontières de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que du Nouveau-Brunswick sont bien dotés en agents d'immigration et de douanes compétents et vigilants. Les frontières sont sûres mais ouvertes au commerce. Les échanges commerciaux transfrontaliers entre le Canada atlantique et les États de la Nouvelle-Angleterre se font librement, et les temps d'attente à la frontière sont négligeables.

Messageries / petits colis

Services de messagerie par province	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard
FedEx				
- Heure de ramassage	16 h	15 h	15 h 30	16 h 30
- Service le jour même	non	non	non	non
- Service le lendemain	oui	oui	oui	oui
- Service international**	oui	oui	oui	oui
Purolator				
- Heure de ramassage	16 h	16 h	16 h	16 h
- Service le jour même	non	non	non	non
- Service le lendemain	oui	oui	oui	oui
- Service international**	oui	oui	oui	oui
Same Day				
- Heure de ramassage*	16 h	16 h	16 h	16 h
- Service le jour même	non	non	non	non
- Service le lendemain	oui	oui	oui	oui
- Service international**	oui	oui	oui	oui
UPS				
- Heure de ramassage	16 h	16 h	16 h	16 h
- Service le jour même	non	non	non	non
- Service le lendemain	oui	oui	oui	oui
- Service international**	oui	oui	oui	oui
DHL International Express				
- Heure de ramassage	16 h	16 h	16 h	16 h
- Service le jour même	non	non	non	non
- Service le lendemain	oui	oui	oui	oui
- Service international**	oui	oui	oui	oui
Poste prioritaire – Poste Canada				
- Heure de ramassage	15 h	15 h	15 h	15 h
- Service le jour même	plus depuis le 11 sept.	plus depuis le 11 sept.	plus depuis le 11 sept.	plus depuis le 11 sept.
- Service le lendemain	oui	oui	oui	oui
- Service international**	emploie DHL	emploie DHL	emploie DHL	emploie DHL

* Dans les lieux éloignés, le ramassage peut être possible dès midi.

** Service international – Le service offre une livraison en deux jours ouvrables s'il n'y a pas de retards aux douanes, de correspondance de vol ratée, de destinations dans des lieux éloignés ni d'autres difficultés liées au vol.

Fonctionnement des affaires

Les affaires se mènent au Canada atlantique comme dans les autres sociétés démocratiques, à l'exception près que la plupart des entreprises locales sont privées et exploitées par des entrepreneurs.

Les entreprises moteurs de la région sont des sociétés d'exportations, principalement vers les États-Unis. Les liens entre les provinces de l'Atlantique et les États de la Nouvelle-Angleterre ont traditionnellement été très étroits. La signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) les a rétablis au profit des provinces de l'Atlantique.

Coût d'exploitation de l'entreprise

Les villes des provinces de l'Atlantique bénéficient d'avantages réels en regard des villes des autres pays du G7 selon l'étude comparative *Les choix concurrentiels* réalisée par KPMG et qui est la plus exhaustive dans le monde sur le coût d'exploitation des entreprises.

L'étude de 2002, utilisée par les sélectionneurs de lieux d'implantation dans le monde pour déterminer les avantages financiers favorables à l'établissement d'installations de recherche et développement (R.-D.) et de production, a été publiée à New York par la société KPMG, prestigieuse firme internationale d'experts-conseils en administration des affaires.

C'est la troisième édition consécutive du rapport *Les choix concurrentiels* de KPMG — qui porte sur les pays du G7 ainsi que sur l'Autriche et les Pays-Bas —, qui place le Canada en tête. Comparativement à un groupe de villes repères des États-Unis, des villes canadiennes comparables enregistraient des économies moyennes de frais après impôt de 14,5 %. ***Pour les villes du Canada atlantique figurant dans l'étude — Halifax, en Nouvelle-Écosse, et Moncton, au Nouveau-Brunswick —, les économies étaient encore plus importantes, se chiffrant en moyenne à 16,2 % par rapport aux villes repères américaines.***

Sur le chapitre des frais d'exploitation d'entreprise les moins chers, Halifax, en Nouvelle-Écosse, et Moncton, au Nouveau-Brunswick, se classaient troisième et quatrième sur une liste de 86 villes analysées dans la partie principale de l'étude.

L'étude de KPMG a aussi évalué les frais de six autres villes des provinces de l'Atlantique :

- Truro, en Nouvelle-Écosse
- Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard
- Fredericton, au Nouveau-Brunswick
- Saint John, au Nouveau-Brunswick
- St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador
- Sydney, en Nouvelle-Écosse

Toutes ces villes présentent des échelles de frais d'exploitation d'entreprises très concurrentielles comme Halifax et Moncton ainsi que d'autres économies de frais en regard des États américains.

KPMG a créé un site Web interactif pour l'étude (www.competitivealternatives.com), lequel permet aux investisseurs d'établir leur ***propre comparaison de prix*** au moyen de 30 000 points de données sur lesquels l'étude est fondée. KPMG a examiné 12 secteurs de fabrication, de R.-D., de logiciels et de services généraux selon diverses catégories de frais. Au total, les économies possibles révélées par le rapport de KPMG peuvent être substantielles.

Huit villes qui font du Canada atlantique un lieu économique d'implantation en Amérique du Nord*

* Le pourcentage devant chaque ville indique l'avantage dont elle bénéficie en regard des frais moyens d'exploitation d'une entreprise aux États-Unis

18,4 % - Truro (Nouvelle-Écosse)
Population – 44 000
Assise industrielle diversifiée dans les secteurs suivants : textiles, plastique, produits de construction et de consommation, distribution, agriculture et services forestiers et enseignement postsecondaire. Entreprises en émergence, y compris soins de santé, services commerciaux / généraux et fabrication légère assortie. En regard de la moyenne générale des coûts les plus faibles, Truro est au 7e rang des 115 centres étudiés; elle compte notamment les frais les plus bas pour les services généraux et l'essai des systèmes électroniques. Elle est aussi 2e ex-aequo pour les produits pharmaceutiques et chimiques spécialisés ainsi que pour les composantes de précision et le blocs électroniques (4e rang pour les deux). Les principaux employeurs sont : *Intertape Polymer* (film / revêtement de plastique), *Stanfield's* (fabrication de vêtements) et *Crossley Carpet Mills* (moquettes / tapis / paillassons).

17,3 % - Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Population – 58 000
Capitale de l'Île-du-Prince-Édouard : est spécialisée dans les produits agro-alimentaires, les sciences biologiques, la technologie de l'information et la fabrication de matériel spécialisé. A obtenu l'indice du coût le plus faible de KPMG pour les blocs électroniques (83,2) et la fabrication des composantes de précision (79,1). Les exportations aérospatiales de l'installation près de Summerside représentent maintenant 20 % des exportations de l'Île. Charlottetown a acquis une grande capacité en R.-D. et en production de produits nutraceutiques et liés à la santé animale. Quelques grandes sociétés de Charlottetown : *Diagnostic Chemicals* (produits chimiques / plastiques), *Watts Communications* (centre d'appels), *Biovectra* (nutraceutique) et *D.M.E.* (fabrication de produits de précision pour l'industrie des aliments et boissons).

16,1 % - Halifax (Nouvelle-Écosse)
Population – 359 000
Capitale de la Nouvelle-Écosse – S'ajoute à ses forces traditionnelles en aérospatiale, en santé / éducation et en haute technologie une forte croissance en biotechnologie, en services de soutien aux entreprises et en conception et en développement de logiciels. Premier centre de la région pour les sciences biologiques et lieu de l'Institut des biosciences marines du Centre national de recherches du Canada (CNRC). Première de la liste de 86 grands centres internationaux figurant dans la partie principale du rapport de KPMG sur la R.-D. biomédicale (66,3) et l'essai du matériel électronique (60,4). Quiconque exécute ces activités à Halifax au lieu dans une ville moyenne américaine épargne plus du tiers de ses frais. Certaines grandes firmes y sont déjà implantées : *Aliant/MIT* (matériel / services de télécommunications), *MedMira* (biotechnologie), *Convergys Customer Management Centre* (services partagés, centres d'appels).

15,8 % - Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Population – 81 000
Capitale du Nouveau-Brunswick, siège du nouvel Institut de la technologie du commerce électronique (CNRC), sis sur le campus de l'Université du Nouveau-Brunswick. La ville dépend de moins en moins de l'agriculture, de la fabrication de matériel / machines et des produits de la forêt et du bois et s'oriente de plus en plus vers les techniques de l'ingénierie et de l'environnement ainsi que des médias. Voici de nouvelles personnes morales : *Learnstream* (nouvelle société des médias du Canada de l'année en 2001) est la plus grande compagnie d'apprentissage par ordinateur au Canada; *Smartforce* (d'Irlande) est très

présente dans le monde du mentorat et de l'éducation en ligne tandis que les activités de *CGI* à Fredericton lui ont a valu le mandat de s'occuper des opérations mondiales du cybergouvernement de la société.

15,7 % - St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Population – 173 000
Capitale de Terre-Neuve et du Labrador – Les secteurs d'activité en plein essor comprennent : le pétrole, le tourisme et la technologie de pointe (ingénierie, environnement, information, communications et secteur maritime). La ville s'est jointe récemment au World Energy Cities Partnership; grand centre de services de l'industrie locale du pétrole, elle compte deux champs pétrolifères importants en production, Hibernia et Terra Nova. Voici quelques grandes sociétés : *xwave* (solutions de service intégral en TI), *Convergys Corporation* (services partagés / centre d'appels) et *CHC Helicopter Corporation* (services de transport international par hélicoptère). Siège d'installations de recherche de réputation mondiale, y compris le Centre canadien des communications maritimes, l'Institut de dynamique maritime du CNRC et C-CORE, qui élabore des techniques novatrices pour l'industrie des ressources naturelles.

15,7 % - Saint John (Nouveau-Brunswick)
Population – 123 000
A une grande tradition de construction de navires, de fabrication de produits de métal et de pâtes et papiers, et se diversifie dans les produits plastiques / chimiques spéciaux, l'information / la technologie des communications et la pétrochimie. Innovatia Inc., dont le siège social est à Saint John, a un contrat important avec Nortel Networks de formation et de documentation liées à son matériel de consoles de commutation numérique. Voici les principales sociétés : *Irving Oil* (première raffinerie pétrochimique au Canada) et *Xerox* (services commerciaux / services aux entreprises). Le centre de commerce électronique de l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint John élabore des projets de recherche en collaboration avec les secteurs public et privé et le milieu de l'enseignement.

15,5 % - Sydney (Nouvelle-Écosse)
Population – 106 000
A une grande tradition en soins de santé / éducation, tourisme et services aux entreprises / personnes, s'oriente vers l'ingénierie / les techniques environnementales, les techniques d'information / communications et les services partagés / centres d'appels. Siège de la deuxième concentration provinciale de sociétés de technologie de l'information. Entreprises déjà établies : *EDS* Canada Inc. (services partagés / centres d'appels), *Precision Fine Blank Components / Magna* (pièces d'automobile).

15,4 % - Moncton (Nouveau-Brunswick)
Population – 118 000
La ville va au-delà de ses forces traditionnelles dans la fabrication de produits de métal, le matériel et les services de télécommunications ainsi que les services de transport pour s'engager dans la fabrication de produits technologiques de pointe, la technologie de l'information et des communications et des services partagés / centres d'appel. Elle dispose d'une bonne main-d'œuvre bilingue (française et anglaise) et est le plus grand centre de transport aérien de marchandises au Canada atlantique. Classée sixième en général parmi 86 grands centres urbains internationaux analysés par KPMG pour la R.-D. biomédicale (69,3) et les essais des systèmes électroniques (64,3). Elle abrite quelques grandes sociétés : le service *Croix Bleue de l'Atlantique* (assurances / services financiers), *Royal Direct/Banque Royale du Canada* (services partagés / centres d'appels), et *Rogers Communications* (télécommunications).

*** Indices des coûts d'exploitation d'entreprises (É.-U. = 100)**

Industrie	Canada atlantique	Canada	É.-U.	Autriche	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	R.-U.	Japon
Fabrication										
Pièces de métal	88,9	88,9	100,0	91,1	91,3	101,3	87,4	89,0	86,6	122,0
Produits de plastique	90,5	89,0	100,0	90,9	91,1	100,4	87,9	87,9	86,4	121,7
Transformation alimentaire	93,5	92,5	100,0	93,4	94,4	99,5	91,3	92,1	90,9	109,6
Bloc électronique	86,7	89,4	100,0	95,7	95,5	105,9	91,1	95,0	91,1	121,6
Composants de précision	82,7	86,0	100,0	91,2	89,8	102,7	83,9	87,5	83,9	117,5
Produits pharmaceutiques	89,1	90,9	100,0	95,4	95,3	103,2	91,9	94,4	90,7	115,0
Produits chimiques spéciaux	87,2	89,6	100,0	95,2	95,5	103,2	92,6	95,3	92,4	111,4
Recherche et développement										
R.-D. biomédicale	66,8	72,2	100,0	84,1	82,0	97,8	80,4	82,0	78,7	124,5
Essai de systèmes électriques	61,3	66,9	100,0	81,4	75,2	88,8	74,3	74,8	71,0	114,3
Logiciel										
Logiciels avancés	77,1	77,8	100,0	93,9	91,5	99,6	89,1	90,1	82,0	108,8
Élaboration de contenu	75,8	77,6	100,0	96,6	87,1	97,1	85,4	87,6	80,7	115,6
Services généraux										
Services partagés	73,9	80,3	100,0	111,8	104,2	123,4	91,6	100,9	90,0	154,2
Moyenne globale	83,8	85,5	100,0	93,7	92,2	101,9	88,6	90,8	86,9	117,8

* Les totaux de la colonne du Canada atlantique représentent la moyenne de huit villes.

* Les choix concurrentiels G7 de KPMG, édition de 2002.

Tableau comparatif des résultats du Canada atlantique et de neuf pays étudiés relativement aux grands postes de dépenses variant selon les régions

Calculs détaillés par élément de coût *
(Moyenne de douze secteurs d'activité en 000 $ US)

Coûts d'investissement initiaux	Canada atlantique	Canada	É.-U.	Autriche	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	R.-U.	Japon
Lot	179	624	589	2 979	450	1 809	927	1 431	1 168	10 255
Bâtiments	1 439	1 444	1 768	1 955	1 673	2 431	1 156	1 506	2 206	6 016
Coûts variant selon les régions										
Salaires / avantages soc.	3 575	3 994	5 828	5 292	5 159	6 510	4 374	5 084	4 307	7 318
Coûts de location	177	194	307	118	128	173	114	160	239	522
Fret routier	471	325	393	127	228	161	166	116	165	283
Fret aérien	18	18	16	15	15	13	14	11	16	27
Fret maritime	83	56	112	62	70	41	45	39	49	108
Électricité	126	132	194	151	142	160	241	155	153	343
Gaz naturel	75	67	104	81	59	90	79	67	61	152
Télécommunications	51	49	49	87	40	28	81	46	52	138
Dépréciation	687	687	709	721	702	753	668	691	738	992
Intérêts	-128	-93	99	84	-31	177	-73	-11	-102	319
Taxes foncières	58	92	88	6	119	65	s/o	7	147	434
Capital	37	35	4	6	s/o	s/o	s/o	3	s/o	8
Taxes de vente	21	50	104	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Taxes d'affaires locales	9	12	s/o	108	5	s/o	99	8	s/o	32
Taxes / recettes brutes	s/o	s/o	1	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Impôt sur le revenu	1 018	893	448	754	767	536	1 114	848	876	166
(Taux d'imposition réel)	31,1 %	29,4 %	35,6 %	34,0 %	32,9 %	46,9 %	37,4 %	33,0 %	29,6 %	-23,1 %
Total des coûts variant selon la région	6 278	6 510	8 453	7 613	7 404	8 704	6 921	7 222	6 701	10 840

* Les choix concurrentiels G7 de KPMG, édition de 2002

Genres d'organisation d'entreprise

L'exploitation d'entreprises au Canada et au Canada atlantique adopte divers types d'entité comme :

- Personne morale (société)
- Société à responsabilité illimitée
- Succursale de sociétés étrangères
- Entreprise individuelle
- Partenariat général
- Partenariat à responsabilité limitée
- Partenariat limité
- Colocation et coentreprise
- Agence, accord de distribution et de franchise

Sociétés canadiennes
Ces entreprises peuvent être constituées en personnes morales et organisées en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales canadiennes* (LCCC) ou d'une loi équivalente de chacune des provinces. La constitution en personne morale et l'organisation en vertu de la LCCC n'assurent pas *ipso facto* le droit de mener des activités dans chaque province. Une société de régime fédéral doit s'enregistrer dans chaque province dans laquelle elle entend exécuter ses activités. De même, une société de régime provincial peut faire des affaires dans une autre province si elle est titulaire d'un permis extra-provincial. Pour certaines entreprises commerciales fortement réglementées, comme les compagnies d'assurance, les banques et les sociétés de fiducie, certaines lois déterminent les normes relatives à leur constitution en société, leur organisation et leur fonctionnement.

Lorsqu'une société étrangère souhaite s'installer au Canada par l'intermédiaire d'une filiale canadienne et consulte un avocat, celui-ci compare les dispositions de la LCCC et de la loi de la province dans laquelle le siège social de la filiale sera situé afin de déterminer en vertu de quelle loi il est préférable de constituer l'entité en société et de l'organiser. Même si les lois sont assez semblables, il existe de légères différences relativement aux exigences touchant la divulgation publique des états financiers et la résidence des administrateurs, ce qui peut influer sur le choix de l'administration publique où constituer la société en personne morale.

Il existe d'autres facteurs qui peuvent orienter la décision de choisir entre la loi fédérale ou une loi provinciale pour la constitution en personne morale. Par exemple, certaines incitations financières fournies par un ordre de gouvernement peut peser sur le fait qu'une société porte son choix sur une administration publique. Il existe aussi l'impression que certaines entreprises qui fournissent des biens et services à une province en particulier devraient fortement s'identifier à cette province, ce qui rend souhaitable la décision de se constituer en personnes morales dans cette province.

Succursale d'une société étrangère
Il arrive souvent que des investisseurs étrangers souhaitent faire des affaires au pays au moyen d'une succursale d'une société étrangère ou d'une filiale américaine. Les sociétés étrangères sont généralement autorisées à mener la plupart de leurs activités commerciales de cette manière pourvu qu'elles obtiennent les permis extra-provinciaux des administrations où elles font affaire. Rappelons-le, la décision d'opter pour une succursale canadienne dépend d'un certain nombre de considérations. Une fois constituées en personnes morales, les petites et moyennes entreprises peuvent ainsi souvent traiter plus facilement avec les fournisseurs et les clients du pays. L'on suppose souvent que le fait de choisir la voie de la société canadienne traduit la volonté de s'engager dans des activités au pays. Cette supposition n'a aucun

fondement juridique. Une entreprise qui aurait besoin de financement autonome pour une activité canadienne pourrait trouver qu'il est plus facile d'en obtenir localement par l'intermédiaire d'une succursale de propriétaires canadiens. Toutefois, le défaut de se constituer en personne morale indépendante expose la société étrangère à toutes les obligations relatives à ses activités canadiennes.

Nous reviendrons plus loin dans ce document sur le traitement fiscal des activités de succursale. Il faut acquitter des impôts au Canada sur les bénéfices d'une succursale canadienne. La société mère doit prendre en compte la capacité de réclamer des crédits intégraux pour impôt étranger pour éviter d'avoir à payer deux fois l'impôt sur les revenus. Ainsi, il faut prendre en considération (ce qui est souvent un facteur déterminant) la taxation de la société étrangère et les gains ou les pertes projetés qui peuvent résulter des activités canadiennes.

Il est possible d'obtenir des renseignements sur les autres types d'entreprises en s'adressant à des cabinets de conseillers juridiques ou de consultants / comptables agréés. Les deux entités les plus souvent adoptées par les sociétés étrangères qui ont pignon sur rue au Canada sont : 1) les filiales canadiennes constituées en société et 2) les activités de succursales de sociétés étrangères.

Système financier

Il existe environ 3 000 organisations qui offrent des services financiers au Canada. Outre les banques, y figurent les compagnies d'assurance, les coopératives de crédit et les caisses populaires, les sociétés de crédit et de crédit-bail, les fiducies, les fonds mutuels, les régimes de pension et les maisons de courtage de valeur.

Règlements
La *Loi sur les banques* (fédérale) énonce les règles que doivent suivre les banques. Des modifications récentes de la loi autorisent les banques à posséder des sociétés d'investissement, des sociétés de fiducie, des compagnies d'assurance et des établissements de crédit. Certaines restrictions interdisent des services comme le crédit-bail de voiture ou la vente de produits d'assurance dans des succursales bancaires.

La nouvelle loi fédérale de 1999 autorise les banques étrangères faisant affaire au Canada à mettre sur pied soit des succursales offrant tous les services ou des succursales de crédit si elles ont préalablement constitué des succursales canadiennes distinctes.

Avec l'avènement d'Internet et de la nouvelle technologie, certaines banques s'établissent sans avoir à être physiquement présentes sur le territoire sous forme de succursales.

L'emploi plus poussé des guichets automatiques et les activités bancaires par téléphone ou par Internet réduisent considérablement le recours aux succursales bancaires traditionnelles pour un grand nombre d'opérations.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) contrôle les activités des banques canadiennes et étrangères, les sociétés de fiducie, les sociétés de crédit, les associations de coopératives de crédit, les compagnies d'assurance et les régimes de pensions privés afin d'en assurer la rentabilité permanente. Les régies et les organismes de réglementation provinciaux, comme les bourses et les associations de maisons de courtage de valeur supervisent les activités de sociétés d'investissement, d'assurance et de fiducie.

Chaque province de l'Atlantique compte des établissements financiers comme des banques, des sociétés de fiducie, des compagnies d'assurance, des sociétés prêteuses et des coopératives de crédit ou caisses populaires.

Les cinq plus grandes banques canadiennes — la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Fiducie de TD Canada — sont bien représentées dans les provinces de l'Atlantique et sont présentes dans toutes les régions urbaines. Au moins l'un de ces cinq établissements dispose de succursales dans la plupart des villes et villages de la région.

De nombreux bureaux, centres commerciaux, magasins de détail, stations services, restaurants et campus de collèges et d'universités comptent des guichets automatiques dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Enfin, les principales cartes de crédit, notamment Visa, MasterCard et Amex, sont acceptées partout dans la région.

Système juridique / cabinets d'avocats

Le système juridique canadien
Le Canada est un pays jeune, mais son régime juridique s'appuie sur une riche tradition. La Common law, utilisée dans les provinces de l'Atlantique, se fonde sur des principes établis au cours du moyen âge anglais.

Ces traditions constituent la base du patrimoine juridique du Canada atlantique. Elles ont été adaptées avec le temps aux valeurs canadiennes. Les tribunaux interprètent la loi de manière à tenir compte des conditions et des circonstances nouvelles du pays.

La Constitution canadienne
La Constitution du Canada est la loi suprême du pays, qui fixe le cadre du régime législatif et juridique. Elle détermine les droits fondamentaux des individus au pays et définit la nature et les pouvoirs des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le régime politique
Selon le régime politique fédéral du Canada, le pouvoir d'adopter des lois est réparti entre le Parlement du Canada et les assemblées législatives provinciales.

Le Parlement fédéral s'occupe de questions qui intéressent l'ensemble du pays comme le commerce interprovincial, la défense nationale et le droit pénal. De même, le gouvernement fédéral a la responsabilité de veiller aux peuples autochtones et aux territoires qui leur sont réservés.

Les assemblées législatives des provinces disposent du pouvoir de faire des lois sur l'éducation, les droits de propriété, l'administration de la justice, les hôpitaux, les municipalités et d'autres questions locales ou privées. De plus, les provinces peuvent constituer des administrations locales ou municipales en mesure de traiter de questions comme les règlements de stationnement ou les normes locales de la construction.

Consultation juridique
La profession d'avocat est régie par les barreaux des provinces et des territoires, qui déterminent les normes d'admission à la pratique de la profession dans chaque province et territoire.

Tous les territoires et toutes les provinces possèdent des programmes d'aide juridique financés par l'État, qui donnent gratuitement ou contre de faibles honoraires des conseils juridiques aux particuliers aux moyens limités. Les exigences particulières d'admissibilité à ces programmes diffèrent d'une province à l'autre, mais leur but est toujours le même : faire en sorte que chaque personne puisse bénéficier également au besoin d'un conseiller juridique, indépendamment de sa situation financière. Il existe dans la région de nombreux cabinets d'avocats très compétents pour aider les entreprises internationales qui songent à s'installer ici.

Système comptable

Au Canada, c'est l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) qui détermine les normes comptables.

Toutes les grandes firmes comptables internationales, y compris Deloitte Touche, KPMG, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers et Grant Thornton LLP, ont des bureaux au Canada. Il en existe d'autres au pays.

L'ICCA collabore avec les groupes comptables internationaux tels que la Fédération internationale des comptables et le Conseil international de normalisation de la comptabilité afin de faciliter l'élaboration de normes de comptabilité internationales.

Les sociétés comptables du pays suivent les principes comptables généralement reconnus par le Canada (PCGR) lorsqu'elles dressent des états financiers. De même, les grandes firmes de comptables agréés ont recours aux normes de vérification généralement reconnues au Canada (NVGR) lorsqu'elles procèdent à des vérifications.

Même s'il existe des différences entre les PCGR des pays, les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni ont des normes semblables. Il est possible de comparer les normes propres à chaque pays et les normes comptables internationales dans le site Web de la Federation of Accountants à l'adresse www.ifad.net.

Imposition

Comme aux États-Unis, qui comptent un palier d'imposition fédéral sur les revenus ainsi que des lois d'imposition des revenus dans les 50 États, les revenus sont imposés au Canada par le gouvernement fédéral et par chaque gouvernement provincial. Toutefois, au Canada, les municipalités, les comtés et les districts scolaires n'imposent pas les revenus.

Les provinces de l'Atlantique ont recours à la loi fédérale pour déterminer le revenu imposable, ce qui fait que ***les calculs de l'impôt sur le revenu y sont généralement plus simples qu'aux États-Unis***. Le processus est encore simplifié par le fait que le gouvernement fédéral administre et perçoit les impôts sur le revenu et le capital pour les provinces de l'Atlantique. Par conséquent, une seule déclaration de revenus est soumise aux gouvernements fédéral et provincial. Le revenu imposable est réparti entre les provinces dans lesquelles la société possède un établissement permanent selon une factorisation des ventes et des salaires.

Il est établi dans le barème d'imposition des sociétés une distinction entre le revenu d'une entreprise exploitée activement et le revenu d'un investissement passif. Seulement 50 % des gains de capital d'une société sont imposables. Il existe des taux préférentiels pour la transformation et la fabrication ainsi que pour les sociétés sous contrôle canadien. À certains égards, les sociétés publiques sont imposées différemment des sociétés privées. Les sociétés qui appartiennent à l'industrie des ressources peuvent bénéficier de certaines dispositions fiscales. Certaines provinces, comme Terre-Neuve-et-Labrador (10 ans) et la Nouvelle-Écosse (trois ans), offrent des « congés fiscaux » à certaines nouvelles sociétés. Vous trouverez un exemple des barèmes d'imposition des sociétés en annexe. Il existe aussi des exemples de certains taux choisis de pays européens.

Le gouvernement fédéral de même que les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse exigent des impôts sur le capital de grandes sociétés. L'impôt fédéral sur le capital est fondé généralement sur le capital-actions de la société, les bénéfices non répartis et les dettes dépassant 10 000 000 $ et comporte un taux de 0,225 %. L'assiette provinciale de l'impôt sur le capital est semblable à l'assiette fédérale, mais ces impôts provinciaux sur le capital s'appliquent lorsque le capital imposable de la société dépasse 5 000 000 $. Les impôts sur le capital de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick sont déductibles lorsque l'on établit le revenu imposable fédéral et provincial.

Le barème de l'impôt des sociétés, au grand étonnement de maints investisseurs, se comparent favorablement à celui des États-Unis.

Taux d'imposition des revenus des sociétés
Y compris les taux comparatifs de l'impôt sur le capital

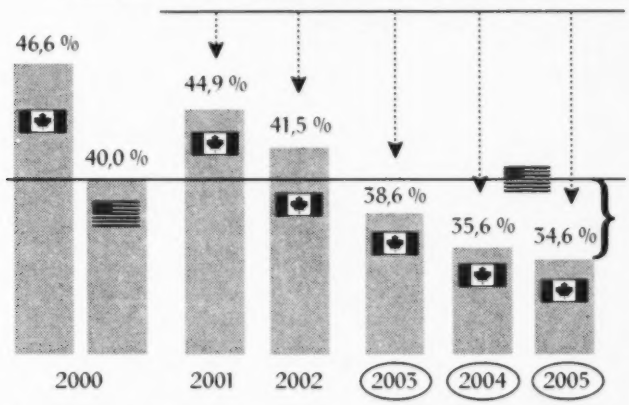

Source : Finances Canada, décembre 2001

Un examen seul des barèmes d'imposition des sociétés ne permet pas d'établir une comparaison exacte des charges fiscales totales selon les divers emplacements. Il faut aussi examiner d'autres types de taxes comme les encouragements fiscaux de la recherche scientifique et du développement expérimental ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement.

Au Canada, la taxe de vente et de service fédérale s'appelle la taxe sur les produits et services (TPS). Il s'agit d'une taxe sur la valeur ajoutée généralement perçue et remise au taux de 7 % sur presque tous les biens et services vendus au Canada. La TPS est semblable à la TVA en Europe. Si l'acheteur de ces biens et services les utilise aux fins d'une activités commerciale, la TPS qu'il acquitte sur ses dépenses, y compris les biens immobilisés, est portée à son crédit. Par conséquent, pour la plupart des entreprises au Canada, la ***TPS constitue un article accréditif et non pas des frais d'exploitation***. Toutefois, il faut exercer un contrôle sur cette taxe et en planifier l'administration, car elle est liée à la trésorerie et à certaines exemptions.

La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont harmonisé leurs taxes de vente avec la TPS si bien que les deux taxes sont traitées comme si elles n'en formaient qu'une, soit la taxe de vente harmonisée ou TVH, administrée par le gouvernement fédéral. La TVH est de 15 %, soit 7 % de TPS et 8 % de taxe provinciale. Le taux de 15 % de TVH est considéré comme une taxe sur la valeur ajoutée, et les deux volets, fédéral et provincial, exigés au moment des dépenses sont généralement portés au crédit de l'entreprise. Il est beaucoup plus facile de percevoir et de remettre la taxe dans ces provinces. L'Île-du-Prince-Édouard exige aussi une taxe de vente provinciale (TVP), administrée séparément de la TPS ou de la TVH, au taux de 10 % fondé sur le prix coûtant majoré de la TPS. La taxe de l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas remboursable bien que certains articles achetés en vue de la revente soient exempts de cette taxe.

Au Canada, les retenues à la source visant l'impôt — fédéral et provincial —, le Régime de pension du Canada (RPC) et l'Assurance-emploi (AE) sont pratiquées et administrées par le gouvernement fédéral pour toutes les provinces, sauf le Québec. La charge de ces impôts d'aide sociale est généralement inférieure à celle des États-Unis. Pour le RPC en 2002, la quote-part de l'employeur est de 4,7 % des salaires se situant entre 3 500 $ et 39 100 $. Cette quote-part pour l'AE est de 3,08 % des salaires et se chiffrent à une contribution annuelle maximale de 1 201,20 $.

L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick n'imposent pas de retenues supplémentaires en ce qui concerne les employés. Terre-Neuve-et-Labrador exige une taxe salariale au taux de 2 % sur les rémunérations imposables supérieures à 500 000 $. Chaque province dispose d'un certain régime d'indemnisation des travailleurs à l'égard duquel une prime annuelle est exigée de l'employeur. Les taux de celle-ci varient selon la province et le secteur d'activité.

Les impôts fonciers sont du ressort provincial et couvrent les évaluations provinciales et municipales.

Une entreprise exploitée au Canada peut prendre la forme d'une succursale, d'une société, d'un partenariat ou d'une coentreprise. Un établissement canadien peut être une succursale d'une société américaine ou une société canadienne distincte qui est la propriété d'une société américaine. Il existe aussi des entités hybrides comme la Nova Scotia Unlimited Liability Corporation, considérée comme une société sur le plan de la fiscalité canadienne, mais qui peut être tenue pour une entité exclue des exigences fiscales américaines. Chacune de ces entités est soumise à divers régimes d'imposition des revenus et des immobilisations, et il faut soigneusement planifier les opérations de manière à réduire au minimum les impôts généraux à payer pendant l'exploitation, au moment du rapatriement des bénéfices et de la vente ou de la dissolution des activités canadiennes à une date ultérieure.

La Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune influe sur l'imposition des sociétés américaines qui ont des activités au Canada. Les structures et les opérations devraient être planifiées de sorte à tirer le maximum de l'élimination de la double imposition et des autres avantages fiscaux qu'entraîne ce traité.

Taux d'imposition comparatifs - Taux généraux et taux de la fabrication / transformation - 2002

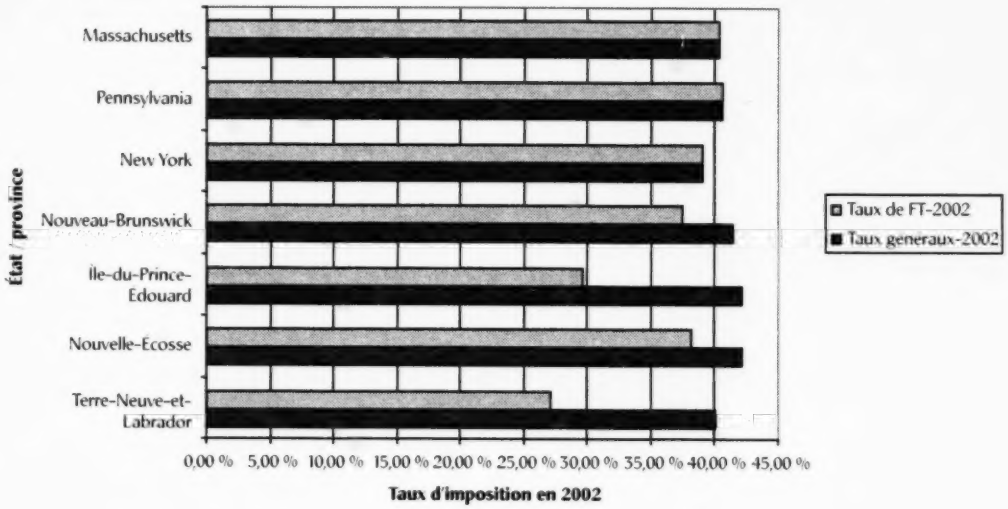

Taux d'imposition comparatifs - Taux généraux et taux proposés

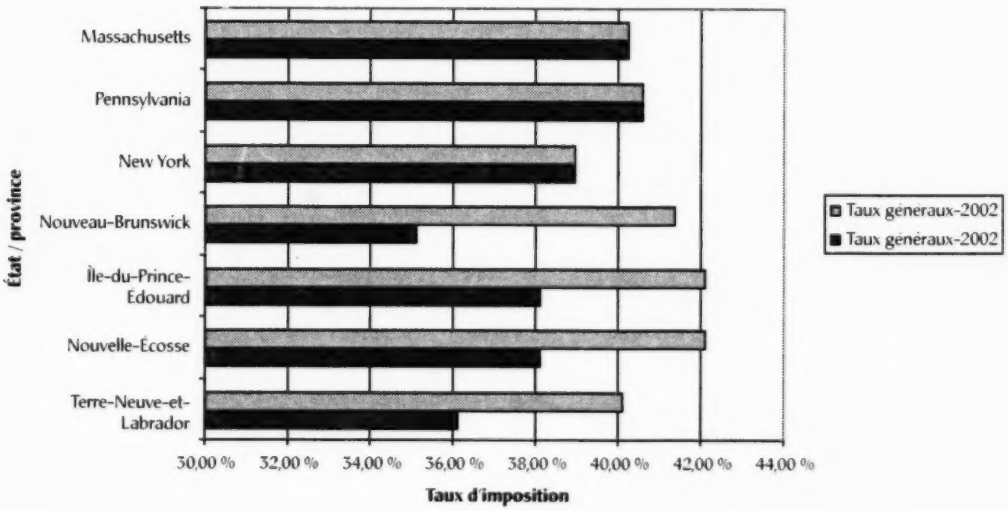

Comme ce graphique l'indique, il est prévu que les taux d'imposition au Canada atlantique diminueront considérablement au cours des deux prochaines années. Si ces taux projetés sont mis en œuvre, ***le nouveau barème d'imposition des sociétés se traduira tout à fait par un avantage concurrentiel pour le Canada atlantique***.

Le droit du travail

Le droit du travail est équilibré et protège l'employeur et l'employé.

Les quatre provinces de l'Atlantique, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador, sont chacune responsables de leur normes respectives de travail et d'emploi.

À l'intention des investisseurs et des conseillers en implantation éventuels, cette section porte sur les règles d'emploi touchant notamment le salaire minimum, la rémunération des heures supplémentaires, les congés payés et les congés de maladie.

Les sociétés qui envisagent de s'installer au Canada atlantique doivent noter que les gouvernements provinciaux ont des ministères qui offrent des services aux employeurs et aux employés.

En outre, dans chacune des quatre provinces existe un salaire minimum. Ce salaire horaire est de 5,80 $ (3,79 $ US) en Nouvelle-Écosse, de 6 $ (3,92 $ US) au Nouveau-Brunswick, de 6 $ (3,92 $ US) à l'Île-du-Prince-Édouard et de 5,75 $ (3,76 $ US) à Terre-Neuve-et-Labrador. Le salaire hebdomadaire moyen au Canada atlantique est de 378 $ US.

En ce qui concerne les travailleurs tant ***exclus que non exclus*** au Canada atlantique, les heures supplémentaires sont rétribuées pour tout le personnel payé à l'heure. En général, les salariés peuvent ou peuvent ne pas voir leurs heures supplémentaires rémunérées. Voici un tableau des taux de rémunération des heures supplémentaires par province :

Province	Heures exécutées après	Taux
Nouvelle-Écosse	48 h / semaine	Fois 1,5
Nouveau-Brunswick	44 h / semaine	Fois 1,5
Île-du-Prince-Édouard	48 h / semaine	Fois 1,5
Terre-Neuve-et-Labrador	40 h / semaine	Au moins fois 1,5

Les renseignements suivants touchent les heures de travail, les jours fériés et le salaire minimum *(Source - CANPAY Computer Software Ltd.)*:

Congés fériés

Jours fériés	2003
Jour de l'an	Le mercredi 1er janvier
Vendredi saint	Le vendredi 18 avril
Fête du Canada	Le mardi 1er juillet
Fête du travail	Le lundi 1 septembre
Jour de Noël	Le jeudi 25 décembre

Outre les jours fériés fédéraux susmentionnés, le Nouveau-Brunswick célèbre la Journée du Nouveau-Brunswick le premier lundi d'août.

Nouvelle-Écosse

Heures de travail
Les employés exclus des dispositions de la loi sont les travailleurs agricoles, les domestiques, etc.

Maximum	Aucun règlement – le travail doit être sécuritaire pour les travailleurs
Heures supplémentaires	Les heures après 48 heures par semaine
Taux des heures supplémentaires	Le taux normal de rémunération de l'employé fois 1,5

Salaires minimums
La Nouvelle-Écosse possède les barèmes de salaires horaires suivants :

Parties visées	**Salaire horaire**
Employés comptant moins de trois mois (sans expérience)	5,35 $ CAN (3,48 $ US)
Employés comptant moins de trois mois (avec expérience)	5,80 $ CAN (3,79 $ US)
	En vigueur depuis octobre 2001

Nouveau-Brunswick

Heures de travail

Maximum	Aucune limite d'heures de travail
Heures supplémentaires	Les heures après 44 heures par semaine
Taux des heures supplémentaires	Le taux normal de rémunération de l'employé fois 1,5

Salaire minimum
Le Nouveau-Brunswick compte un seul salaire horaire, comme suit :

Parties visées	**Salaire horaire**
Application générale	6 $ CAN (3,92 $ US) En vigueur depuis aout 2002

Île-du-Prince-Édouard

Heures de travail

Maximum	Aucun règlement – le travail doit être sécuritaire pour les travailleurs
Heures supplémentaires	Les heures après 48 heures par semaine
Taux des heures supplémentaires	Le taux normal de rémunération de l'employé fois 1,5

Salaire minimum
L'Île-du-Prince-Édouard compte un seul salaire horaire, comme suit :

Parties visées	Salaire horaire
Application générale	6 $ CAN (3,92 $ US) En vigueur depuis juillet 2002

Terre-Neuve-et-Labrador

Heures de travail
Les employés exclus de la loi sont les travailleurs agricoles, les domestiques, etc.

Maximum	14 heures par jour, sauf en cas d'urgence
Heures supplémentaires	Les heures après 40 heures par semaine
Taux des heures supplémentaires	Le taux normal de rémunération de l'employé fois au moins 1,5

Salaire minimum
Terre-Neuve-et-Labrador compte un seul salaire horaire, comme suit :

Parties visées	Salaire horaire
Personne d'au moins 16 ans	5,75 $ CAN (3,76 $ US) En vigueur depuis mai 2002

Chacune des quatre provinces de l'Atlantique assure des services aux employeurs et aux employés relativement aux normes du travail. Les employeurs qui relèvent de la compétence fédérale sont régis par le *Code canadien du travail*.

Voici les lois applicables aux compétences provinciales :

Province	Loi	Ministère responsable	S'adresser à
Nouvelle-Écosse	Labour Standards Code	Ministère de l'Environnement et du Travail Division des normes du travail	1 888-315-0110 www.gov.ns.ca/enla/labstand
Nouveau-Brunswick	Loi sur les normes d'emploi	Formation et Développement de l'emploi Conseil des normes d'emploi	1 888 432-2687 ou www.gnb.ca/0308/0001e.htm
Île-du-Prince-Édouard	Employment Standards Act	Ministère des Affaires communautaires et culturelles Direction des normes d'emploi	1 800 333-4362 www.gov.pe.ca.commercial
Terre-Neuve-et-Labrador	Labour Standards Act	Ministère du Travail Direction du travail	709 729-7420 www.gov.nf.ca/labour

Relations syndicales-patronales

Au Canada, le taux de syndicalisation au premier semestre de 2000 était de 18,7 % dans le secteur privé et de 69,9 % dans le secteur public.

Le salaire horaire moyen pour les syndiqués travaillant à plein temps au Canada était de 12,14 $ US en 1991 comparativement à 9,99 $ US pour les travailleurs non syndiqués (Source : Statistique Canada).

Les hausses salariales prévues par les conventions collectives dans l'ensemble du pays en 1999 en regard de 1998, dans tous les secteurs d'activité, étaient de 2 %, tandis qu'elles avaient été de 1,6 % l'année précédente.

En général, les relations syndicales-patronales au Canada atlantique ont été très bonnes au cours des dernières années. Les grèves et arrêts de travail ont été peu nombreux.

Chaque province de l'Atlantique — le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador —, possède sa propre loi régissant les syndiqués du secteur privé.

Syndicalisation

Exprimés en pourcentage de la main-d'œuvre, les taux de syndicalisation au Canada n'ont cessé de diminuer depuis dix ans. Les voici par province dans le secteur privé :

Nouvelle-Écosse	13,1 %
Nouveau-Brunswick	14,7 %
Île-du-Prince-Édouard	8,8 %
Terre-Neuve-et-Labrador	21,7 %

Voici les titres des lois provinciales ainsi que l'agent compétent à qui s'adresser dans chaque province :

Province	Loi	Personnes ressources
Nouvelle-Écosse	Trade Union Act	Gary Ross DG 902 424-6730
Nouveau-Brunswick	Loi sur les relations industrielles	Nicole Bois DG int., Conseil des relations de travail 506 453-2881
Île-du-Prince-Édouard	Labour Act	Roy Doucette DG, Conseil des relations de travail 902 368-5554
Terre-Neuve-et-Labrador	Labour Relations Act	Carmel Noel DG 709 729-2707

Incitations

Les provinces de l'Atlantique — le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard — accordent toutes des incitations financières aux sociétés étrangères.

Les sociétés se voient souvent offrir des incitations dans les secteurs économiques ciblés par la province. En général, il s'agit des secteurs de la fabrication, de la transformation et de services choisis. Le gouvernement fédéral consent aussi du soutien financier par l'intermédiaire d'une agence fédérale canadienne, soit l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Au Canada atlantique, au contraire de la plupart des États américains, de nombreuses incitations prennent la forme de prêts-subventions, de prêts remboursables sans intérêts ou des prises de participation, ou un ensemble de ces modalités, par opposition aux abattements d'impôt ou d'autres formes de dégrèvement fiscal. La province de Terre-Neuve-et-Labrador possède un programme d'incitations fiscales.

De plus, les sociétés peuvent obtenir dans la région des incitations touchant la formation, qui peuvent être fondées par exemple sur l'engagement de chômeurs par une société et prendre la forme de subventions aux salaires.

Les incitations selon les lieux et les organismes à qui s'adresser figurent ci-dessous (voir aussi la section *Personnes ressources*).

Administration fédérale

Agence de promotion économique du Canada atlantique	Développement des ressources humaines Canada
Prêts remboursables sans intérêts	Formation et emploi

Provinces de l'Atlantique

Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et-Labrador
Prêts-subventions	Prêts-subventions	Prêts-subventions	Remises de taxe
Subventions à la formation	Subventions à la formation	Subventions à la formation	Subventions à la formation
Prises de participation	Prises de participation	Prises de participation	Prises de participation

Recherche et développement (R.-D.)

Les gouvernements fédéral et provinciaux, les universités et les entreprises privées prennent part à titre de participants et souvent de partenaires à des activités de recherche et développement (R.-D.). Les gouvernements concourent à l'effort de R.-D. par l'intermédiaire d'organismes et par la prestation de dispositions (programmes) financières et de crédits d'impôt. Les universités apportent du financement et leurs compétences – professeurs, enseignants, étudiants de premier cycle ou des deuxième et troisième cycles –, à l'exécution des activités de R.-D. Les firmes privées contribuent fortement sur le plan financier à la R.-D. sans compter qu'elles exécutent leurs propres activités dans ce domaine.

Incitatifs fiscaux (fédéraux) en matière de recherche et développement
Le gouvernement fédéral soutient la R.-D. par son régime fiscal, sous forme de déductions et de remises en espèces (crédits d'impôt à l'investissement).

Conseil national de recherches du Canada
Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) est reconnu comme le premier organisme de recherche en sciences et en technologie du Canada. Le CNRC engage des partenariats avec des sociétés novatrices, des universités et des organisations de recherche de partout dans le monde.

Le CNRC a mis sur pied des centres d'excellence en recherche dans certaines disciplines partout au Canada. Trois de ces centres ont été établis au Canada atlantique, soit l'Institut des biosciences marines (Nouvelle-Écosse), l'Institut de dynamique marine (Terre-Neuve-et-Labrador) et l'Institut du commerce électronique créé récemment (Nouveau-Brunswick).

Programme d'aide à la recherche industrielle
Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada est un dispositif qui rassemble un réseau diversifié d'établissements, d'organisations et de programmes afin d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à mettre au point et à exploiter des techniques dans une économie du savoir marquée par la concurrence.

Déductions fiscales
Certaines dépenses courantes et certains frais engagés dans des immobilisations en vue de la R.-D. peuvent être intégralement admissibles à des déductions fiscales si elles sont faites au Canada. Même si les dépenses courantes pouvaient de toute façon être déductibles, la possibilité de soustraire des dépenses d'immobilisations assure un avantage certain parce que les biens immobilisés pourraient autrement être déduits sur plusieurs années. La totalité ou une portion des dépenses en R.-D. admissibles engagées pendant l'exercice sont déductibles. Les sommes non réclamées peuvent être reportées indéfiniment et être utilisées dans un exercice subséquent.

Crédits d'impôt à l'investissement
Il est possible de demander des crédits d'impôt à l'investissement pour des dépenses de R.-D. engagées au Canada. Les taux de ces crédits vont de 20 % à 35 % des dépenses selon les personnes ou les sociétés qui exécutent de la R.-D. et le lieu où elle est faite au Canada. Chaque dollar de crédit d'impôt équivaut à un dollar de réduction de l'impôt fédéral exigible.

Provinces de l'Atlantique
Les gouvernements des provinces de l'Atlantique appuient la recherche et le développement en soutenant l'infrastructure, les compétences en recherche, les universités et, dans certains cas, accordent un crédit d'impôt à l'investissement (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador), lequel s'ajoute au crédit d'impôt fédéral à l'investissement.

Le Conseil de la recherche et de la productivité (CRP) (Nouveau-Brunswick), l'Institut d'océanographie de Bedford, le Food Technology Centre (Île-du-Prince-Édouard) et le Whale Research Group (Terre-Neuve-et-Labrador), outre les instituts techniques du CRP, sont des exemples d'installations de R.-D. dans les provinces de l'Atlantique.

De par leur nature même, les 19 universités du Canada atlantique participent étroitement aux activités de recherche et de développement effectuées dans la région.

Sites Web connexes

Voici une liste des sites Web connexes. S'y trouvent les sites relatifs au développement économique de chacune des quatre provinces de l'Atlantique ainsi que les sites Web provinciaux. Il est possible d'y obtenir des détails propres à chaque province.

Outre les sites provinciaux, vous y trouverez aussi divers sites du gouvernement du Canada. Ils contiennent une mine de renseignements qui ne figurent pas dans le présent recueil.

En regard de la désignation de chaque site figurent une brève description de son contenu et son adresse.

Sites Web relatifs au développement économique des provinces

Province	Contenu	Adresse
Nouvelle-Écosse	• Investissement en Nouvelle-Écosse • Développement des exportations • Conservation / expansion des entreprises • Nova Scotia Business Inc. • Personnes-ressources et liens	www.novascotiabusiness.com
Nouveau-Brunswick	• Main-d'œuvre • Emplacement • Infrastructure • Climat des affaires • Coûts d'exploitation d'une entreprise • Recherche et développement • Secteurs • Mode de vie	www.newbrunswick.ca
Île-du-Prince-Édouard	• Investissement à l'Île-du-Prince-Édouard • Secteurs d'excellence • Création et expansion d'une entreprise à l'Île-du-Prince-Édouard • Commerce et développement des exportations • Centre des médias • Parcs d'affaires • Au sujet du PEIBD • Adressez-vous à nous	www.investpei.com
Terre-Neuve-et-Labrador	• Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Développement rural	www.success.nfld.netmain.html

Autres sites Web des gouvernements des provinces de l'Atlantique

Province	Contenu	Adresse
Nouvelle-Écosse	• Quoi de neuf? • Gouvernement • Possibilités d'affaires • Paradis des vacances • Répertoire du gouvernement • Au sujet de la Nouvelle-Écosse • Rapports spéciaux • Communiqués • Liens commerciaux • Sciences et nature • Autres ressources de l'État	www.gov.ns.ca
Nouveau-Brunswick	• Premier ministre • Ministères • Fil de presse • Tourisme • Assemblée législative • Foire aux questions • Plan du site • Services Nouveau-Brunswick • Au sujet du Nouveau-Brunswick • Événements spéciaux	www.gnb.ca
Île-du-Prince-Édouard	• Guide des visiteurs • InfoIPE : Tous les renseignements • Affaires et technologie • Renseignements sur le gouvernement • Terre et mer • Cartes et collectivités • L'île en images • Magasin de l'Île	www.gov.pe.ca
Terre-Neuve-et-Labrador	• Bureau du premier ministre • Tourisme • Affaires • Économie et statistiques • Communiqués • Services • Ministères / organismes • Liens populaires • Répertoire téléphonique • Au sujet de la province	www.gov.nf.ca

Sites Web du gouvernement du Canada

Nom	Contenu	Adresse
Agence de promotion économique du Canada atlantique	• Personnes-ressources et liens • Sources de financement • Commerce et investissement • Innovation et technologie	www.acoa-apeca.gc.ca
Statistique Canada (Statcan) La solution à vos recherches de données	• Ressources éducatives • Renseignements pour les répondants aux enquêtes • Méthodes statistiques • À propos de Statistique Canada • Possibilités d'emploi • Données pour les entreprises	www.statcan.ca/start.html
Strategis Le site canadien des entreprises et des consommateurs	• Démarrage d'une entreprise • Financement • Exportation • Recherche de marchés • Fournisseurs, partenaires, clients • Gestion des ressources humaines • Utilisation du commerce électronique • Exploitation des occasions technologiques • Collection de liens	www.strategis.gc.ca
Investir au Canada Partenaires pour l'investissement au Canada, promoteur du site Web d'Investir au Canada, aide les sociétés désireuses d'investir directement au Canada	• Avantages du Canada • Avantages des secteurs industriels • Services aux investisseurs • Données économiques : grandes zones urbaines • Renseignements sur les provinces et territoires • Nouveaux investissements de capitaux • Quoi de neuf?	www.investincanada.gc.ca
Transports Canada La mission de Transports Canada est d'élaborer et d'administrer des politiques, des règlements et des services en vue du meilleur réseau de transport pour le Canada	• Nos bureaux • Organisation et cadres supérieurs • Ministère et publications • Programmes et services • Lois • Règlements	www.tc.gc.ca

Sites Web du gouvernement du Canada (suite)

Nom	Contenu	Adresse
Citoyenneté et Immigration Bâtir un Canada plus fort : • tirer profit au maximum des mouvements migratoires mondiaux • protéger les réfugiés au Canada et à l'étranger • soutenir l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants • gérer l'accès au Canada	• Ministères • Visiteurs • Immigrants • Réfugiés • Citoyenneté • Demandes • Services en ligne • Nouvelles • Publications • Liens	www.cic.gc.ca
Développement des ressources humaines Canada (DRHC) Développement des ressources humaines Canada permet aux Canadiens de contribuer pleinement à leur milieu de travail et à leur collectivité	• Stratégie de l'innovation • Emplois, travailleurs, formation et carrières • Aide financière et droits • Personnes handicapées • Enfants et jeunes • Autochtones • Aînés • Employeurs et entrepreneurs • Sans-abri • Subventions et contributions	www.drhc.gc.ca
Agences des douanes et des revenus du Canada L'Agence des douanes et des revenus du Canada promeut l'observation des lois et règlements dans les domaines de la fiscalité, du commerce et des opérations frontalières	• Équité et droits des clients • Douanes • Impôt et taxes • Prestations pour enfants et familles • Programmes de crédits d'impôt • Aide aux entreprises • Professionnels de l'impôt	www.ccra-adrc.gc.ca

Cartes

Nouvelle-Écosse

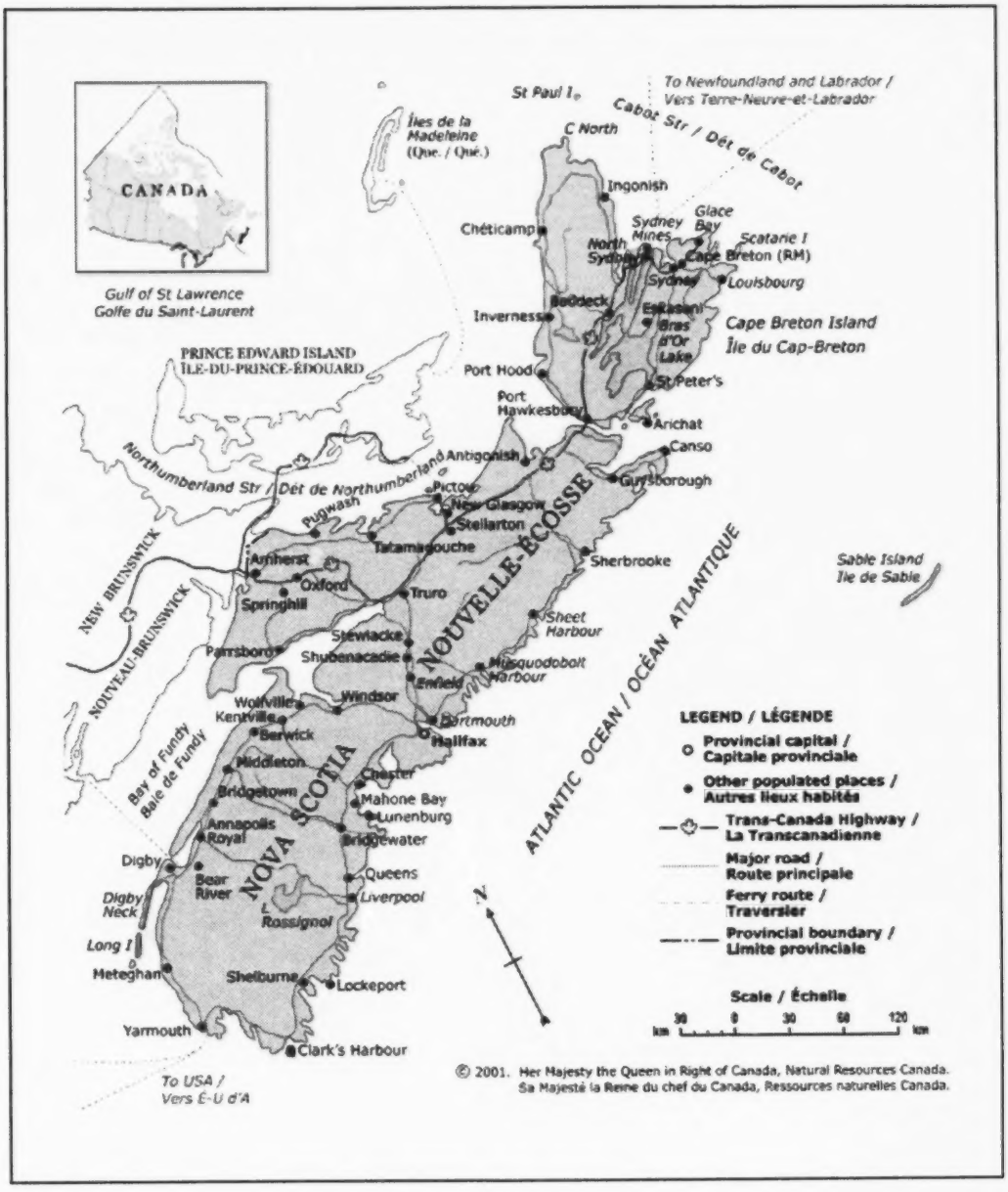

Cartes

Nouvelle-Écosse

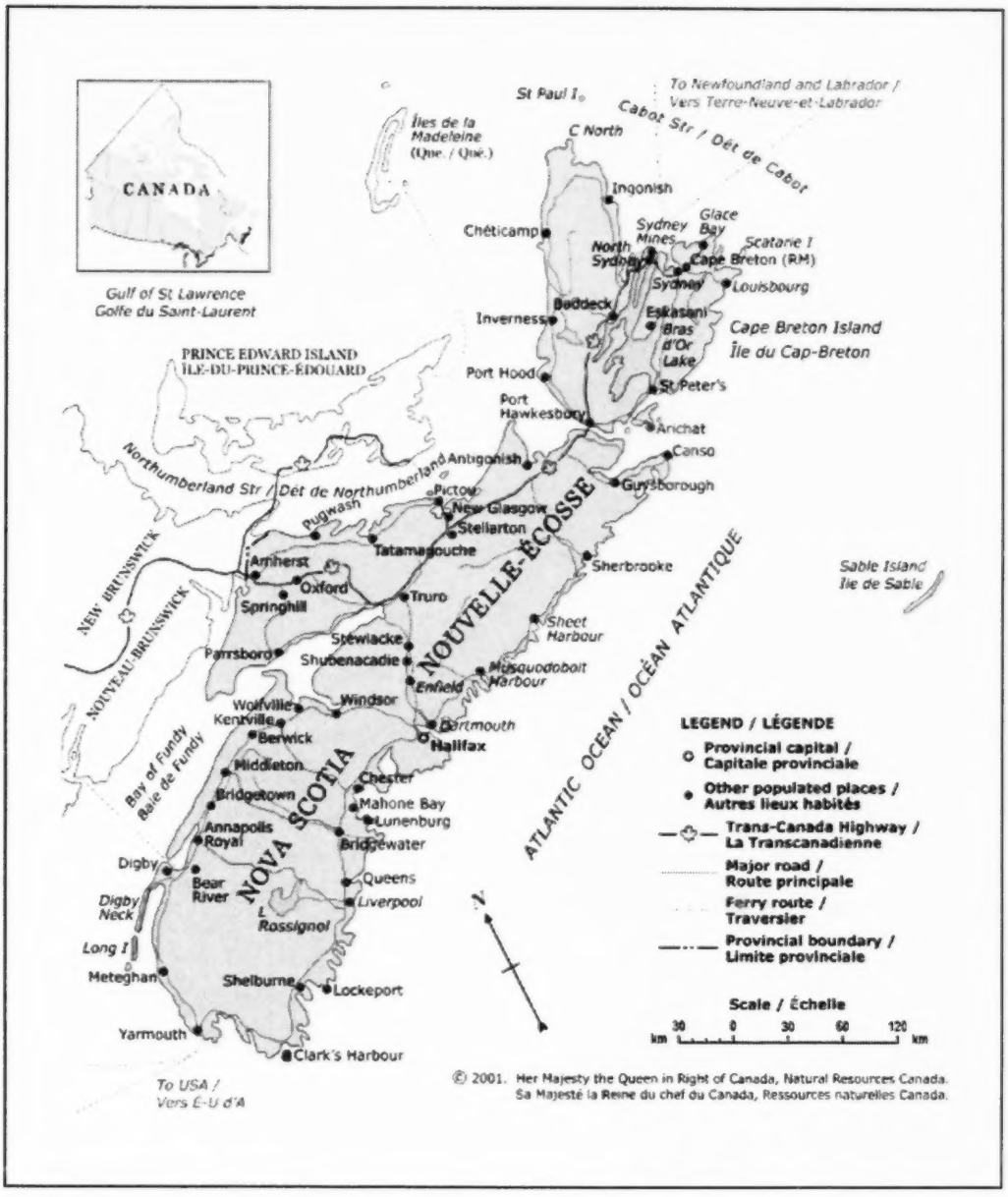

Nouveau-Brunswick

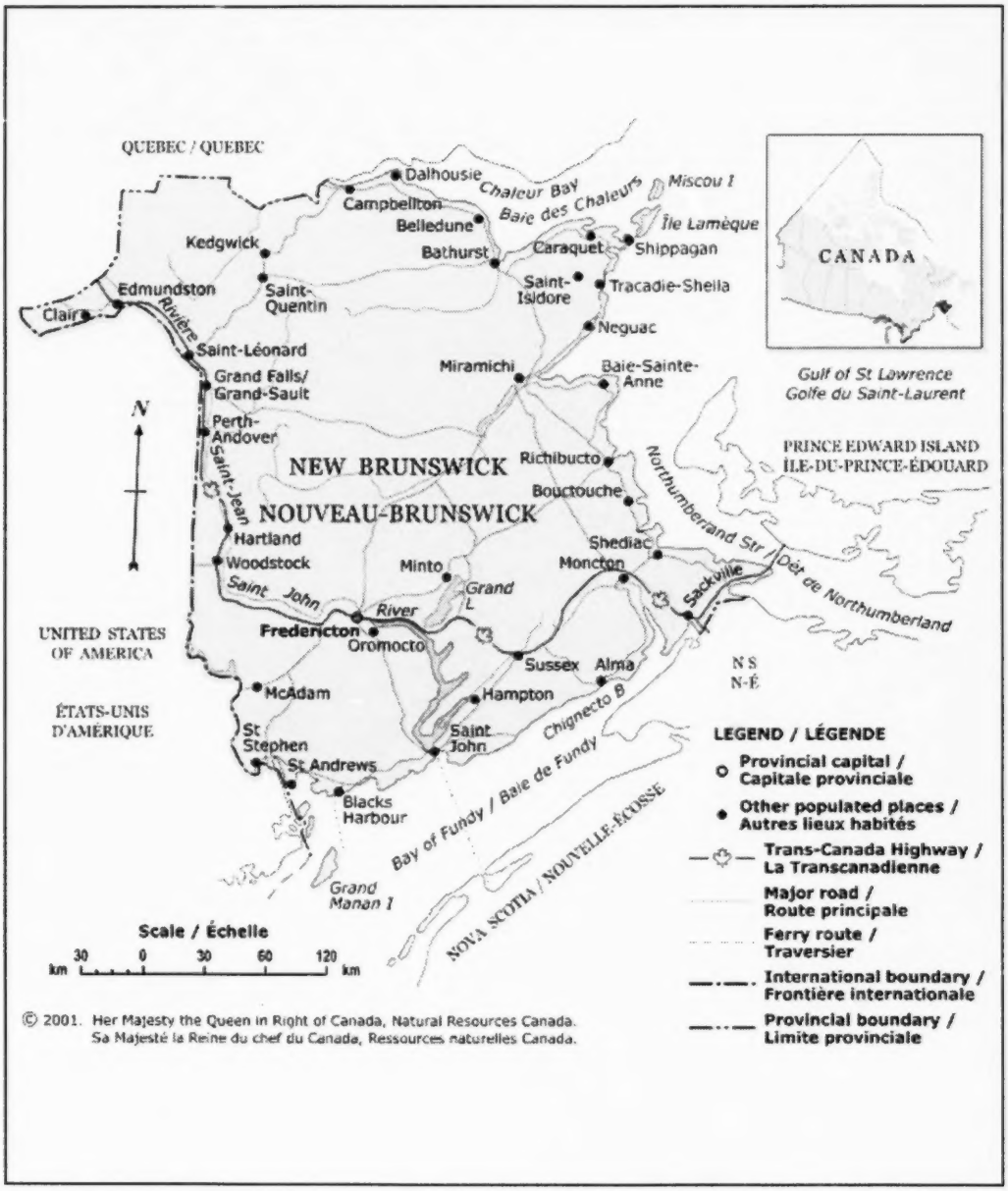

© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada.
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

Nouveau-Brunswick

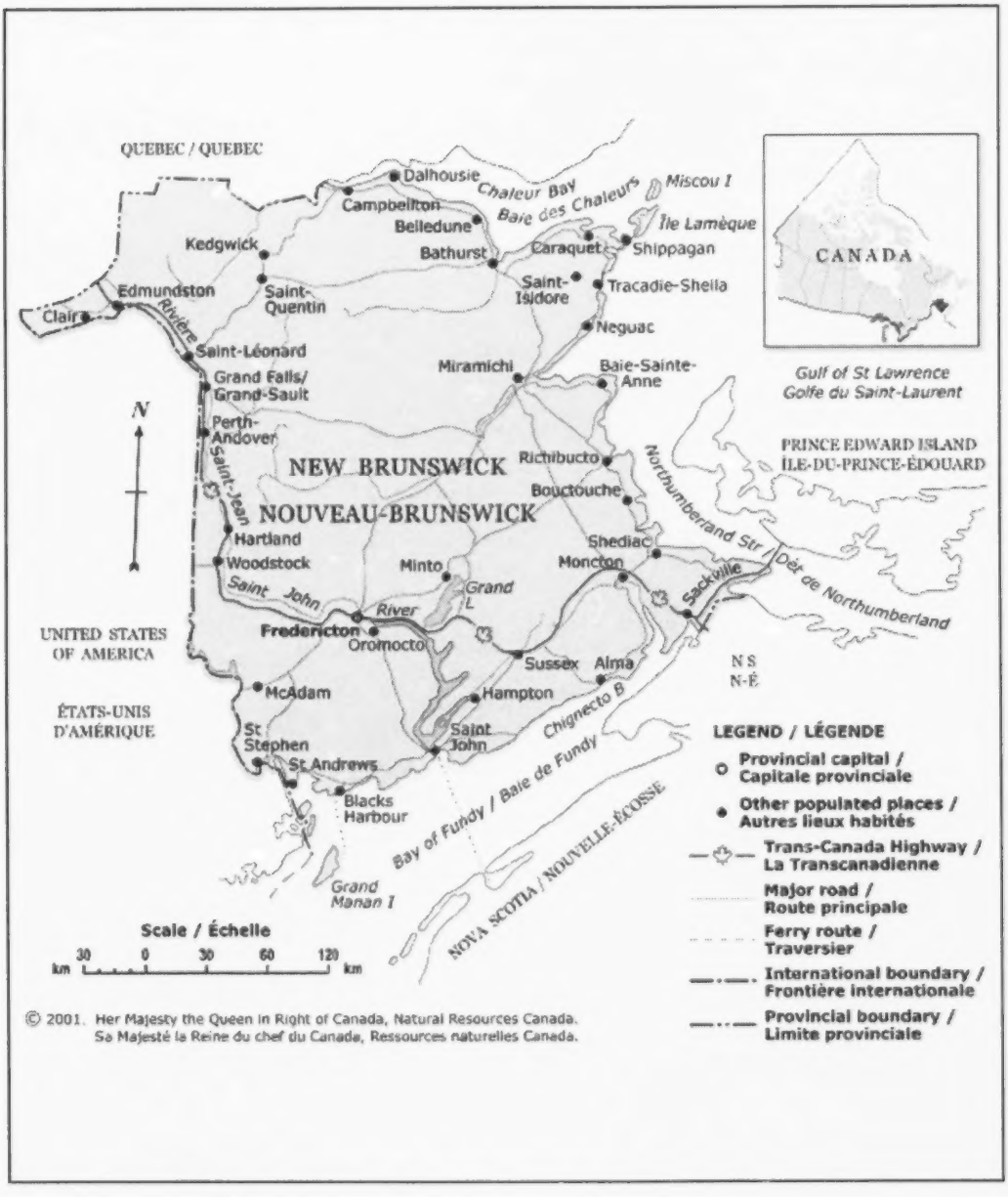

© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada.
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

Île-du-Prince-Édouard

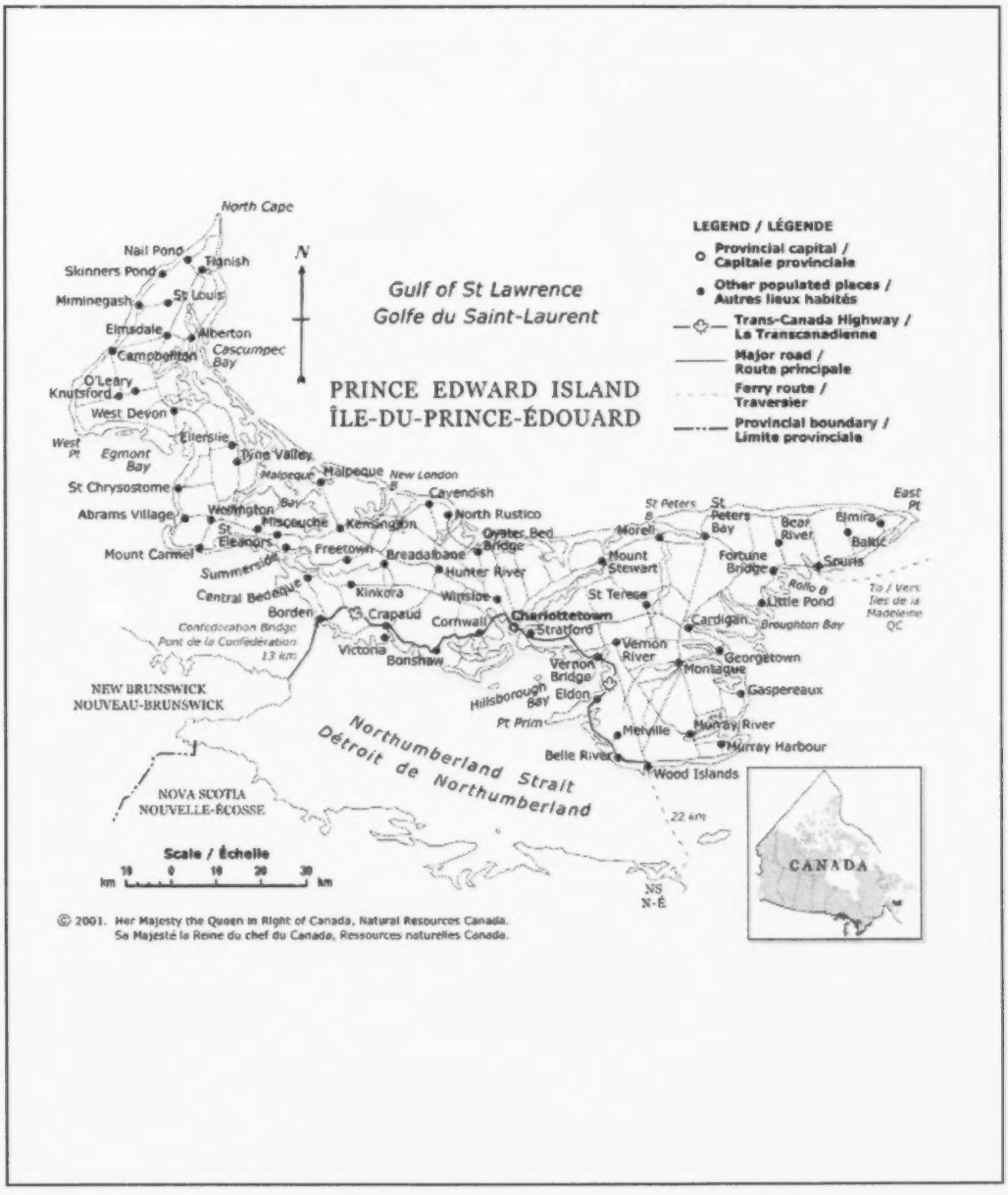

Terre-Neuve-et-Labrador

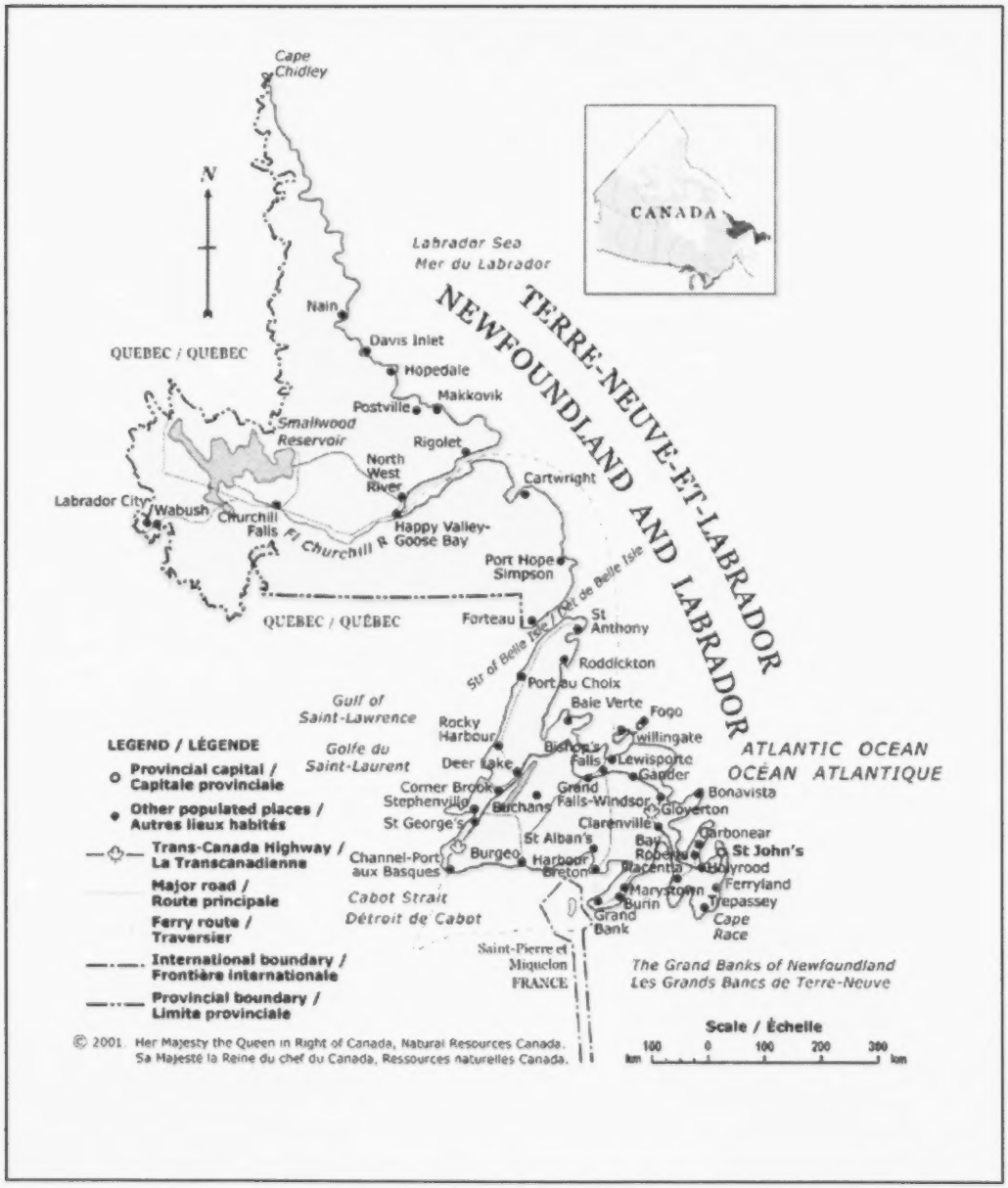

Détails sur les provinces de l'Atlantique

Le Canada atlantique comprend les quatre provinces suivantes : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

Chaque province met un « guichet unique » à la disposition des décideurs des entreprises qui souhaitent s'établir dans la région de l'Atlantique ou des conseillers de lieux d'implantation. Dans chaque province, la fonction relève du ministère responsable du développement économique. Les personnes compétentes sont énumérées dans la liste à la fin du document.

Pour obtenir des renseignements généraux sur le Canada atlantique, il est préférable de s'adresser aux personnes dont le nom est inscrit sous Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Chaque province de l'Atlantique possède sa propre stratégie de développement économique. Ainsi, chacune a ciblé des industries sur le plan de la croissance. De ces cibles découlent ses programmes de soutien financier. Sa main-d'œuvre et ses coûts concurrentiels profitent aux sociétés étrangères qui implantent des entreprises au Canada atlantique.

Chaque province offre des services particuliers à ses clients, allant de l'élaboration d'analyses gratuites des frais comparatifs d'exploitation des entreprises à la tenue de salons de l'emploi à l'intention des investisseurs éventuels.

Le Nouveau-Brunswick met l'accent sur les 500 premières sociétés de la revue Fortune dans deux secteurs clés : les industries du savoir, y compris les centres d'appels et la TI, et les sociétés des industries du plastique et du métal ainsi que celles à haute intensité de capital dans les textiles haut de gamme. Elle cherche aussi des entreprises des ressources naturelles à valeur ajoutée (forêts et mines). Elle vise les États-Unis et l'Europe, en particulier l'Allemagne et le Nord de l'Italie.

La province compte parmi ses avantages sa situation géographique, près des États de la Nouvelle-Angleterre, un milieu commercial peu coûteux et une main-d'œuvre abondante et bien formée (anglaise et française). Les entreprises se voient habituellement offrir de l'aide financière sous forme de prêts-subventions.

Terre-Neuve-et-Labrador a choisi de s'adresser aux États-Unis, à l'Europe et à la Chine pour ses nouveaux investissements.

La province a comme secteurs prioritaires la technologie marine, la TI, les industries de la fabrication, de l'environnement et de la biotechnologie et les centres d'appels.

Le coût relativement faible d'exploitation d'une entreprise, une main-d'œuvre disponible, un programme d'incitations attrayantes et le programme de Diversification économique et industries en expansion rapide (EDGE), qui offre aux entreprises des remises de taxe, font de la province un lieu privilégié d'implantation des entreprises ciblées.

La Nouvelle-Écosse a privilégié, comme secteurs d'expansion, les fruits de la mer (le poisson et ses produits), les ressources du sol (les forêts et les minéraux), le pétrole et le gaz, l'agriculture et le tourisme. La TI, les biosciences, l'apprentissage et la fabrication avancée sont ses secteurs cibles.

Un programme d'incitatifs avantageux, joint à une main-d'œuvre disponible, de grande qualité et à prix abordable, une infrastructure en matière de transports et de communications, des frais d'exploitation d'entreprises peu élevés et un accès au marché américain contribuent à ce que la province soit attrayante pour les nouvelles entreprises.

L'attrait que ***l'Île-du-Prince-Édouard*** exerce sur les entreprises favorise la TI, la réparation et la révision aérospatiales, la biologie et le développement du secteur alimentaire et divers secteurs de la fabrication.

Des incitations financières sont faites sur mesure pour les entreprises, dans les secteurs ciblés. Le faible taux de syndicalisation, une main-d'œuvre loyale et des frais d'exploitation peu élevés favorisent fortement l'île comme lieu d'implantation d'entreprises.

Personnes ressources :

Nouvelle-Écosse
Kelliann Dean, Vice-président
Mesures stratégiques et Communications,
Nova Scotia Business Inc.
nsbi@gov.ns.ca
Tél. : (902) 424-6650
Sans frais : 1 800 260-6682
Téléc. : (902) 424-5739

Nouveau-Brunswick
John Thompson, Directeur administratif
Investissement et Immigration,
Entreprise Nouveau-Brunswick
John.Thompson@gnb.ca
Tél. : (506) 444-4640
Sans frais : 1 800 665-1800
Téléc. : (506) 444-4277

Île-du-Prince-Édouard
R. Kent Scales, Directeur général
Développement des entreprises,
Île-du-Prince-Édouard
rkscales@gov.pe.ca
Tél. : (902) 368-6306
Téléc. : (902) 368-6301

Terre-Neuve-et-Labrador
Paul Morris, Directeur
Industrie, Commerce et Développement
pmorris@mail.gov.nf.ca
Tél. : (709) 729-2789
Sans frais: 1 800 563-2299
Téléc. : (709) 729-3208

APECA
Kevin Bulmer, Agent principal, Investissement
Siège social
Centre Croix Bleue
kbulmer@acoa-apeca.gc.ca
Tél. : (506) 851-2573
Sans frais : 1 800 561-7862
Téléc. : (506) 851-7403

Le Canada atlantique est ouvert aux investissements directs étrangers.

Notre territoire, où les frais sont modérés, la main-d'œuvre est abondante et bien formée, les impôts des sociétés diminuent, le milieu est sûr et l'éthique du travail éprouvée, jouit de grands attributs qui peuvent intéresser toutes les entreprises à la recherche d'un nouveau lieu d'implantation.